

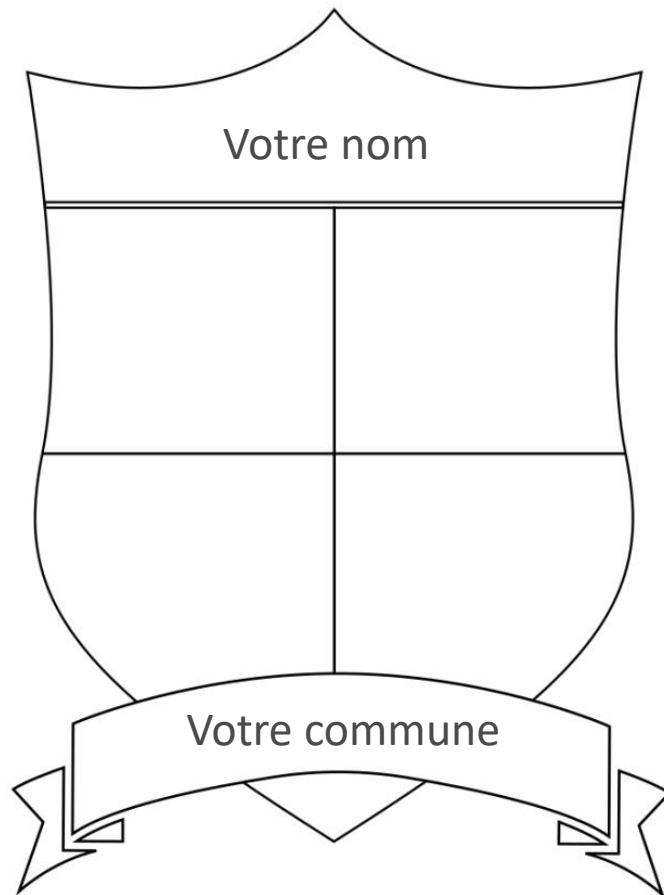
Bonnes pratiques

14 mars 2024

Agenda

- **9h15-10h00** : Rencontres et échanges
- **10h00-11h00** : Bonnes pratiques par l'UVCW et Energie Commune
- **11h15 -11h30** : Pause
- **11h00 -11h15** : Inspiration des bonnes pratiques des anciens coordinateurs
- **12h30-13h30** : Pause
- **13h30-16h00** : Présentation par les coordinateurs

Rencontres et échanges



Votre nom

Votre commune

Urbanisation durable

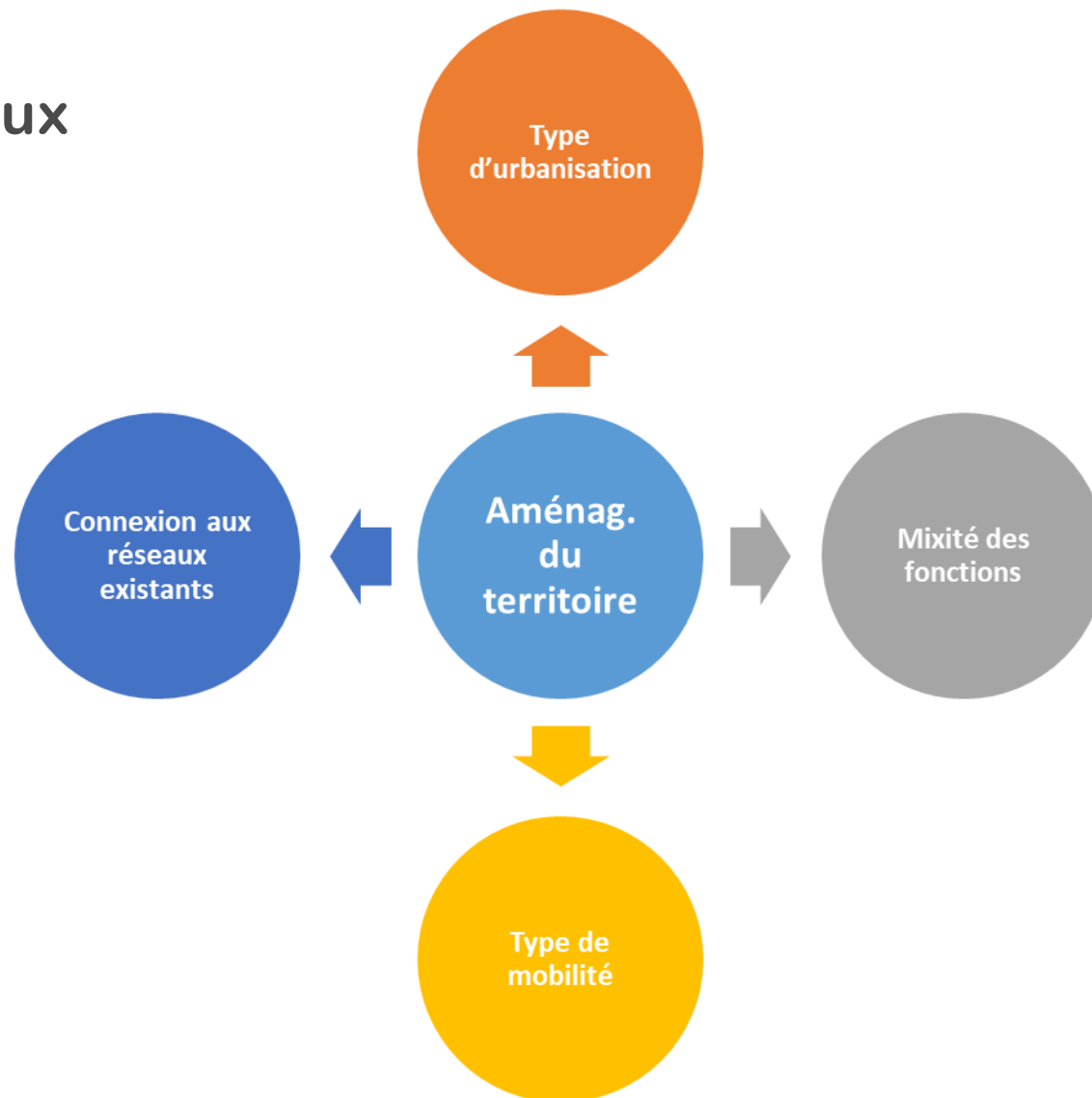
Urbanisation durable : quel rôle peut jouer la commune ?

Fiche d'orientation



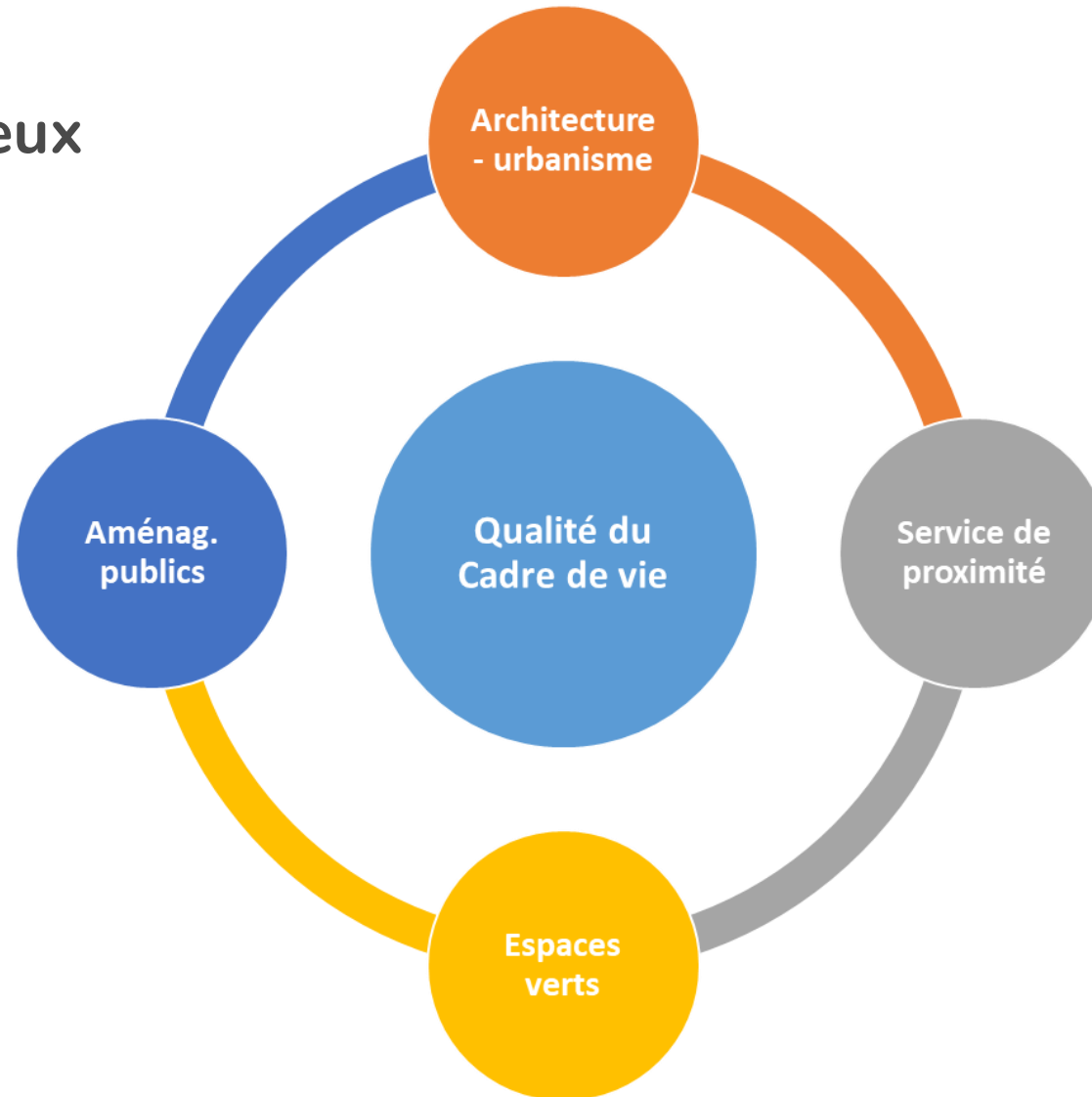
Urbanisation durable

Contextes et enjeux



Urbanisation durable

Contextes et enjeux



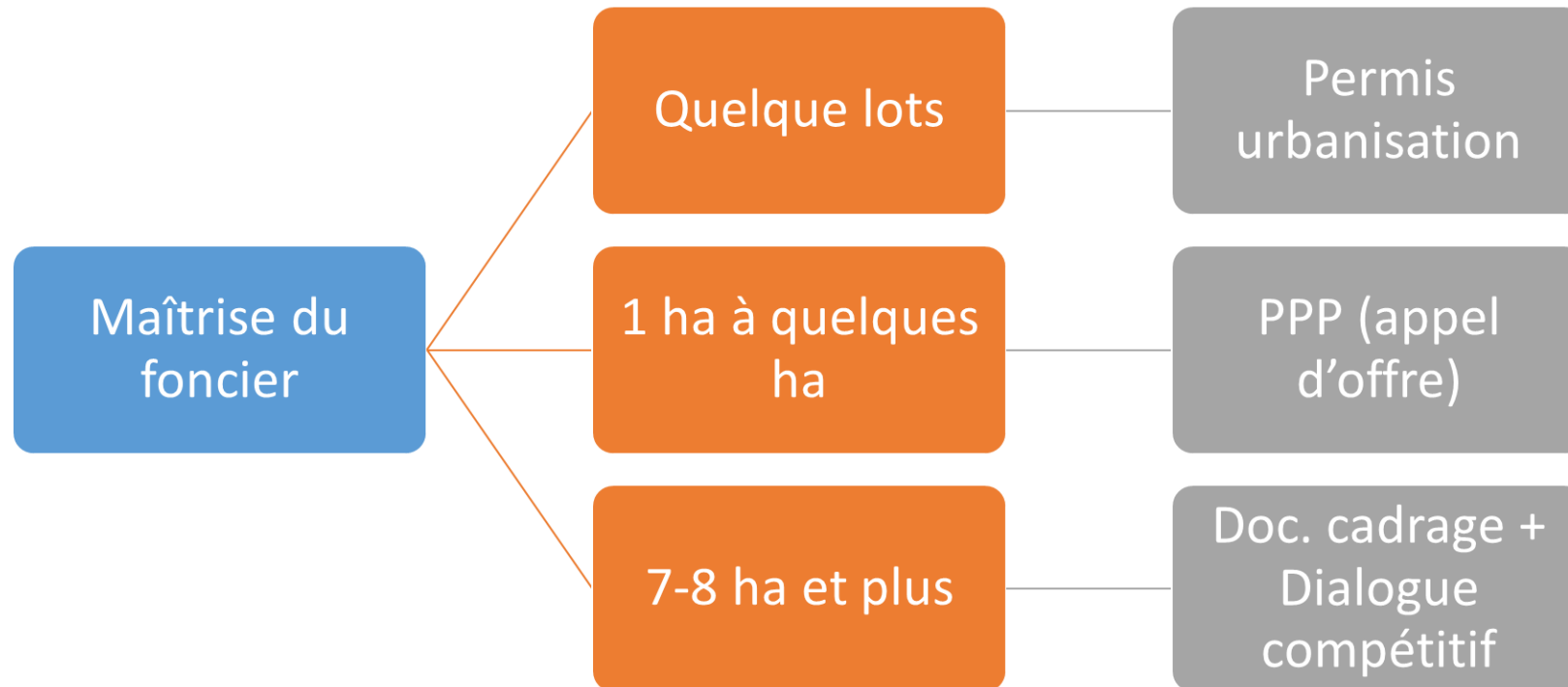
Urbanisation durable

Moyens d'action de la commune

- Définir une stratégie via le SDC
- Initier la rénovation ou la revitalisation urbaine
- Mettre en œuvre les ZACC avec stratégie
- Définir des exigences sur la forme d'urbanisation

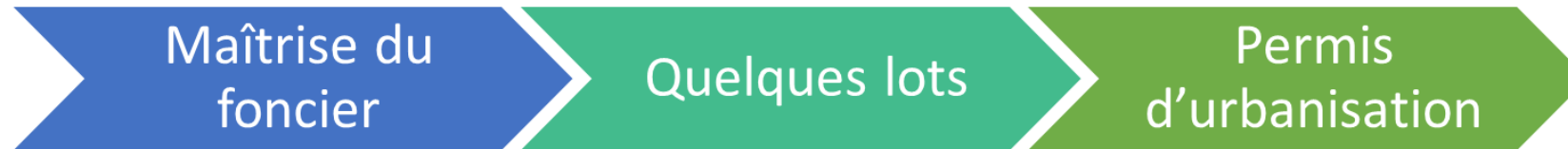
Urbanisation durable

Les leviers



Urbanisation durable

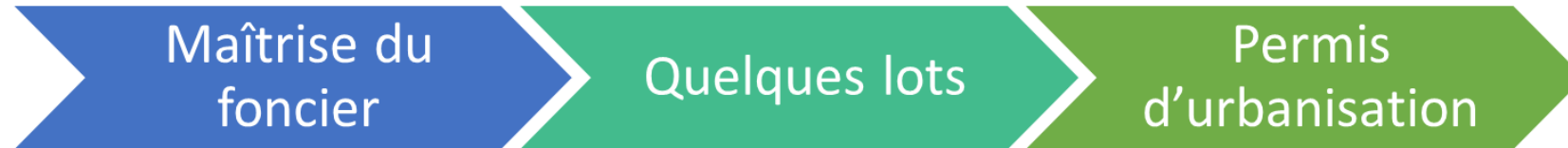
Les leviers



- Terrain de superficie limitée
 - Destination principale des lots : construction d'habitations
- ⇒ Commune = maître d'ouvrage du permis d'urbanisation
- ⇒ Elle inscrit des prescriptions favorisant une urbanisation durable

Urbanisation durable

Les leviers



- Exemple de prescriptions : <http://www.uvcw.be/amenagement-territoire/articles/art-1355>



LE GUIDE COMMUNAL D'URBANISME

Un outil pour favoriser la maîtrise énergétique et plus globalement le développement durable

La commune est l'autorité politique la plus proche des citoyens et de leurs préoccupations. Elle peut donc jouer un rôle déterminant pour sensibiliser le public et pour catalyser les actions citoyennes sur son territoire. Le Guide Communal d'Urbanisme (GCU) est un des outils d'orientation en matière d'urbanisme à l'échelle communale au travers d'une ou plusieurs thématiques. Nous allons exposer, de manière non exhaustive, les incitants qu'une commune pourrait développer dans son GCU, en vue de favoriser la maîtrise énergétique et le développement durable sur son territoire. L'objectif est :

- de tendre vers une réduction/rationalisation des consommations d'énergie au sein des bâtiments, en terme de mobilité... ;
- de promouvoir des actions en faveur de l'efficacité énergétique ;
- d'inciter ses concitoyens à recourir aux sources d'énergie renouvelables ;
- ...

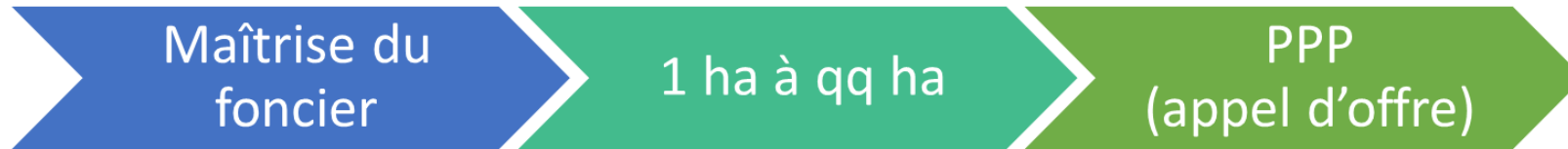


GÉRALDINE DUPONT
Conseiller

Les anciens règlements communaux d'urbanisme (RCU et RCB) ont tous été intégrés dans un document unique : le Guide Communal d'Urbanisme. Ce Guide a désormais valeur

Urbanisation durable

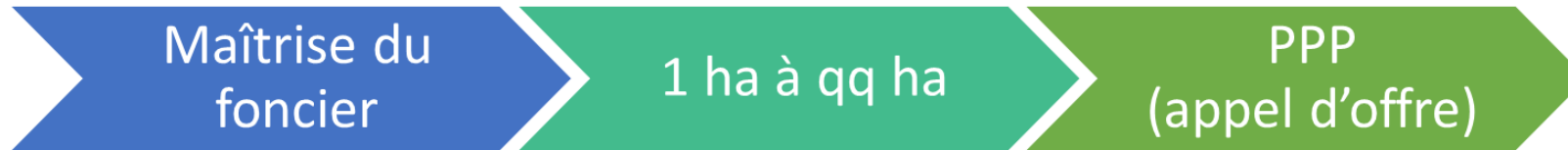
Les leviers



- Terrain de superficie plus importante mais « gérable »
 - Destination mixte, par ex. : logements, parc, commerces, crèche, bibliothèque, parking, ...
- ⇒ Possibilité de lancer un marché de conception et exécution de travaux immobiliers par appel d'offre
- ⇒ La commune inclut des critères de « durabilité » dans le CSC, par ex. :
- Qualité environnementale (plusieurs cibles)
 - Qualité technique des bâtiments (zéro énergie...)
 - Potentiel écologique de la parcelle

Urbanisation durable

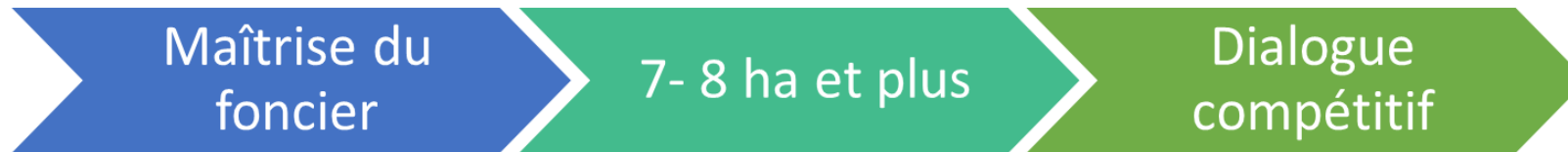
Les leviers



- Ex. de projets de cette ampleur menés en PPP
 - Revitalisation du centre-ville d'Andenne par la création d'un écoquartier « La promenade des Tilleuls » : <http://tilleuls-andenne.be/site/presentation-du-projet/>
 - Le projet « Cœur de Ville » par la création d'un nouvel îlot à taille de quartier sur le site des Casernes à Namur : <https://www.pavillon-namur.be/les-projets/un-nouveau-quartier-auxcasernes>
 - L'écoquartier de la Fontaine Saint-Jean à Engis par la mise en œuvre d'une ZACC : https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/fiche_engis_web.pdf

Urbanisation durable

Les leviers



- Site très étendu => la commune n'a pas les moyens de l'équiper
- Destination mixte : projet complexe (nouveau quartier)

⇒ La commune élabore d'abord des documents de cadrage

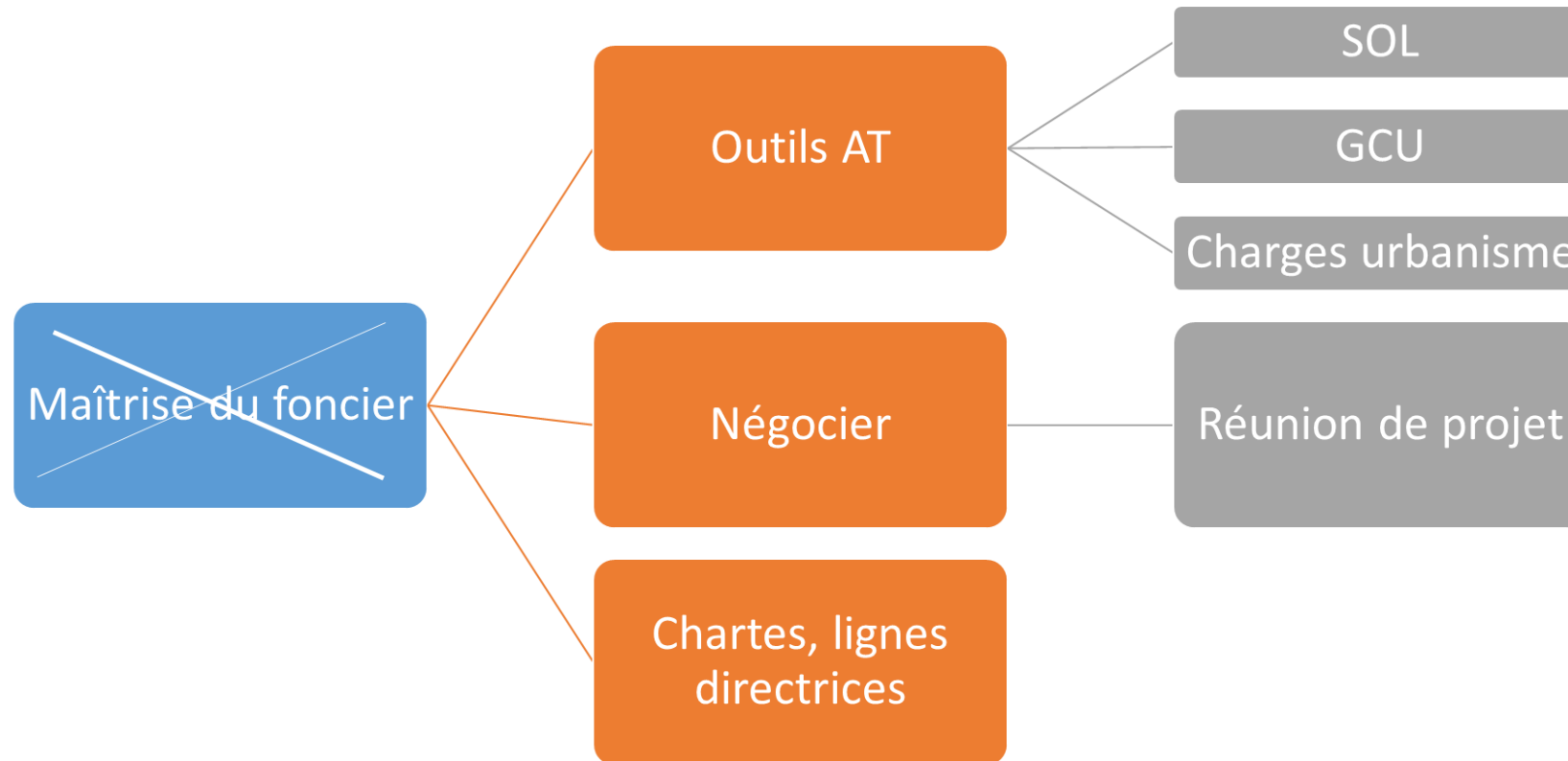
⇒ La commune n'est pas en mesure de définir précisément le projet

⇒ Elle fait appel à la procédure de dialogue compétitif

« procédure de passation à laquelle tout entrepreneur, fournisseur ou prestataire de services intéressé peut demander à participer et dans laquelle le pouvoir adjudicateur conduit un dialogue avec les candidats sélectionnés à cette procédure, en vue de développer une ou plusieurs solutions aptes à répondre à ses besoins et sur la base de laquelle ou desquelles les candidats retenus seront invités à remettre une offre »

Urbanisation durable

Les leviers



Urbanisation durable

Les leviers

- **Documents de cadrage pour une ZACC ou un réaménagement de site :**
 - Étude prospective relative au besoin de logement, aux commodités offertes par le site ;
 - Schéma directeur décrivant la réflexion urbanistique pour la zone ;
 - Schéma d'orientation local (SOL) déterminant pour la zone les objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **L'opération de revitalisation urbaine** : action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de convention associant la commune et le secteur privé.
» (CoDT, art. D.V.13).
 - ⇒ Périmètre opérationnel arrêté par le GW sur proposition du CC
 - ⇒ Possibilité de subvention régionale de 100 % pour l'aménagement du domaine public
 - ⇒ Principe : 1 € public pour 2 € privé dont au moins 1 € dans le logement

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **La zone d'enjeu communal** : destinée à accueillir de manière indifférenciée la résidence, les activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie, les établissements socioculturels, les constructions et aménagements de services publics et d'équipements communautaires ainsi que les équipements touristiques ou récréatifs. Cette zone doit aussi accueillir des espaces verts publics et un réseau de mobilité douce. » (CoDT, art. D.II.35)
 - ⇒ Objectif : renforcer et dynamiser les centres, éviter la dispersion de l'habitat
 - ⇒ Possibilité de révision accélérée du plan de secteur

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **Le site à réaménager (SAR)** : bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement de lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé (...) » (art. D.V.1 du CoDT)
 - ⇒ Objectif : assainir et réhabiliter des sites très bien situés à l'abandon
 - ⇒ Périmètre fixé par le GW d'initiative ou sur proposition
 - ⇒ Possibilité pour la commune d'exproprier
 - ⇒ Accès à une subvention régionale pour études et certains travaux

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **Le périmètre de remembrement urbain (PRU)** : vise tout projet d'urbanisme de requalification et de développement de fonctions urbaines qui nécessite la création, la modification l'élargissement, la suppression ou le surplomb de la voirie par terre et d'espaces publics. » (art. D.4.19 du CoDT).
 - ⇒ Objectif : redynamisation des villes
 - ⇒ Simplification pour modifier les limites des domaines public-privé
 - ⇒ Simplification pour s'écarter de prescriptions non adaptées
 - ⇒ Sur base d'un projet d'urbanisme concret élaboré
 - ⇒ Le Conseil communal peut proposer un PRU au GW

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **L'opération de rénovation urbaine** : action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique ou culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres » (art. D.V.14 du CoDT).
 - ⇒ Objectif : améliorer l'habitat de manière globale
 - ⇒ Phases de concertation (vision) et mise en œuvre (fiches projets)
 - ⇒ Subvention RW pour aménagement et acquisition

Urbanisation durable

Les leviers

- **Site étendu et outils d'aménagement opérationnel - Exemples**
 - L'écoquartier « Rives ardentes » sur le site de Coronmeuse à Liège (ZEC) : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/projet-de-ville/grands-projets/a-venir/le-developpement-de-coronmeuse>
 - Le PRU du quartier de la gare à Gembloux: <https://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/amenagement-du-territoire/nouveautes/images/pru-quartier-de-la-gare-enquete-publique.pdf>
 - L'écoquartier des Sucreries à Genappe : [https://jacquesteller.files.wordpress.com/2017/10/rapport et genappe.pdf](https://jacquesteller.files.wordpress.com/2017/10/rapport_et_genappe.pdf)

Urbanisation durable

Les leviers

- **Leviers financiers**
 - **Fonds européen de développement régional (FEDER)**
 - **Appels à projet de la Wallonie :**
 - SAR (ex. Plan Marshall 2.vert)
 - Développement de petits projets communaux

Urbanisation durable

Les leviers

- **Pour aller plus loin**
 - Référentiel quartiers durables
 - Des projets d'urbanisme pour renforcer le territoire – Référentiel
 - Le Guide communal d'urbanisme – Un outil pour favoriser la maîtrise énergétique et plus globalement le développement durable
- ⇒ <http://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/assets/documents/content/bonne-pratique/455/urbanisation-durable-quel-role-peut-jouer-la-commune-comment-agir.pdf>

Adaptation

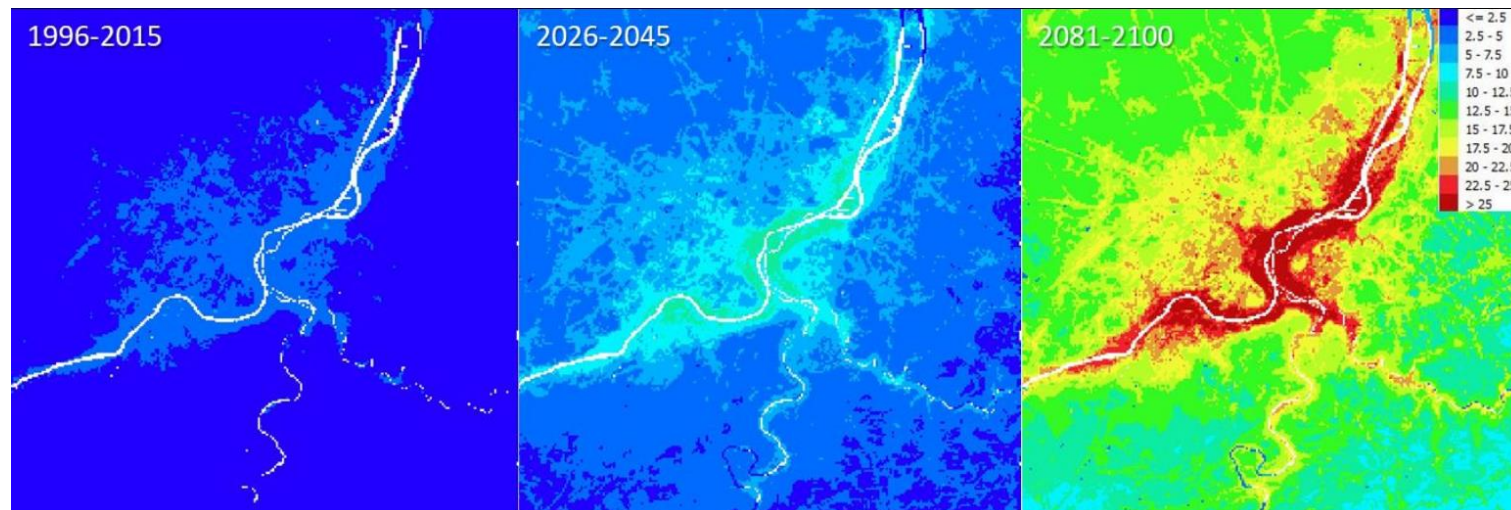
Plan Canopée de la ville de Liège



- PPT basé sur la présentation de Mélanie Haid de la Ville de Liège au Congrès Printemps Résilient, juin 2022
- Pour la présentation originale
 - [PRINTEMPS RESILIENT - M HAID - YouTube](#)
 - [Atelier_Canicules_2_Haid_Melanie_Liège.pptx \(live.com\)](#)

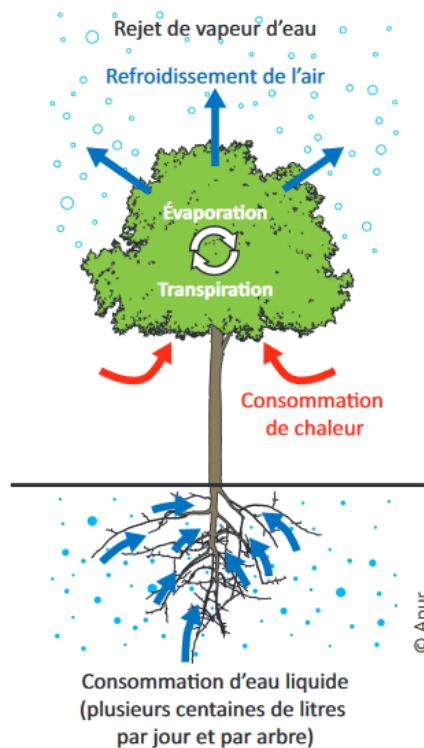
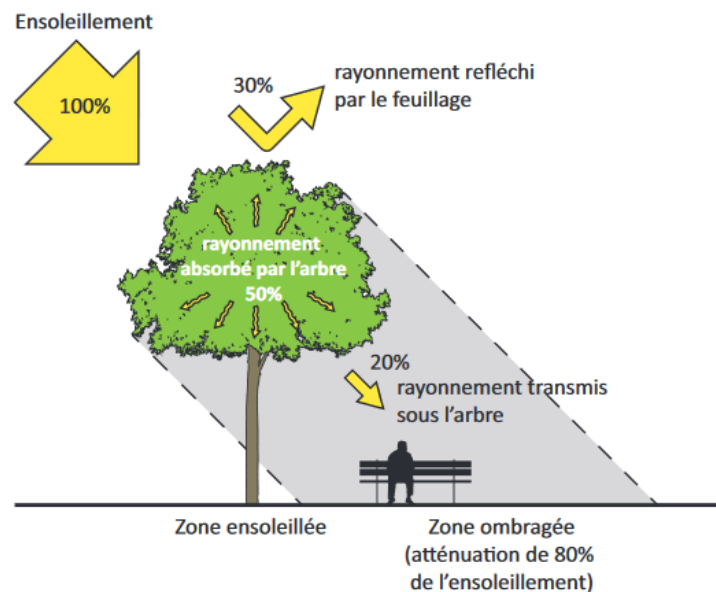
Plan Canopée – Ville de Liège

- Moyen d'adaptation du territoire communal au changement climatique
- Double objectif
 - Diminuer les îlots de chaleur en augmentant le couvert arboré
 - Renforcer le maillage écologique arboré



*Estimation du nombre moyen de **jours de vagues de chaleur** par an pour Liège et sa région pour la période **2081-2100**, selon le scénario RCP8.5 de forçage radiatif établi par le GIEC (Source: SmartPop, 2019)*

L'arbre comme mesure d'adaptation



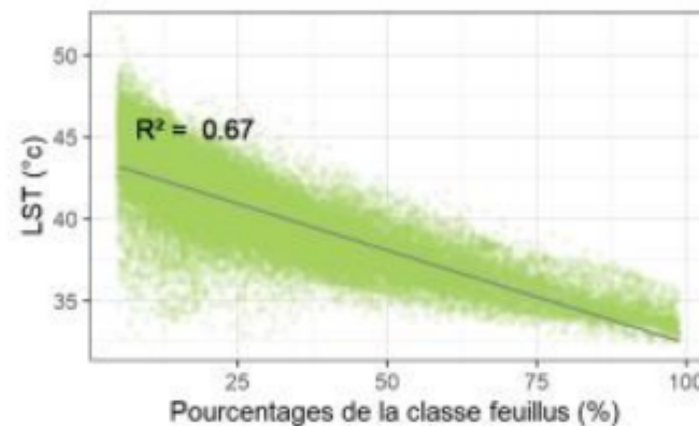
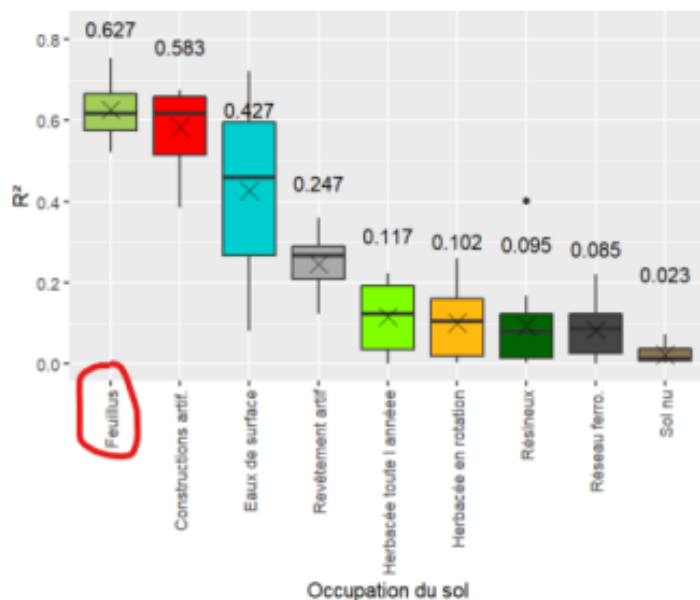
4 mécanismes :

- Réflexion
- Absorption
- Ombrage : évite que les matériaux accumulent la chaleur et la restitue la nuit
- Evapotranspiration : climatiseur naturel

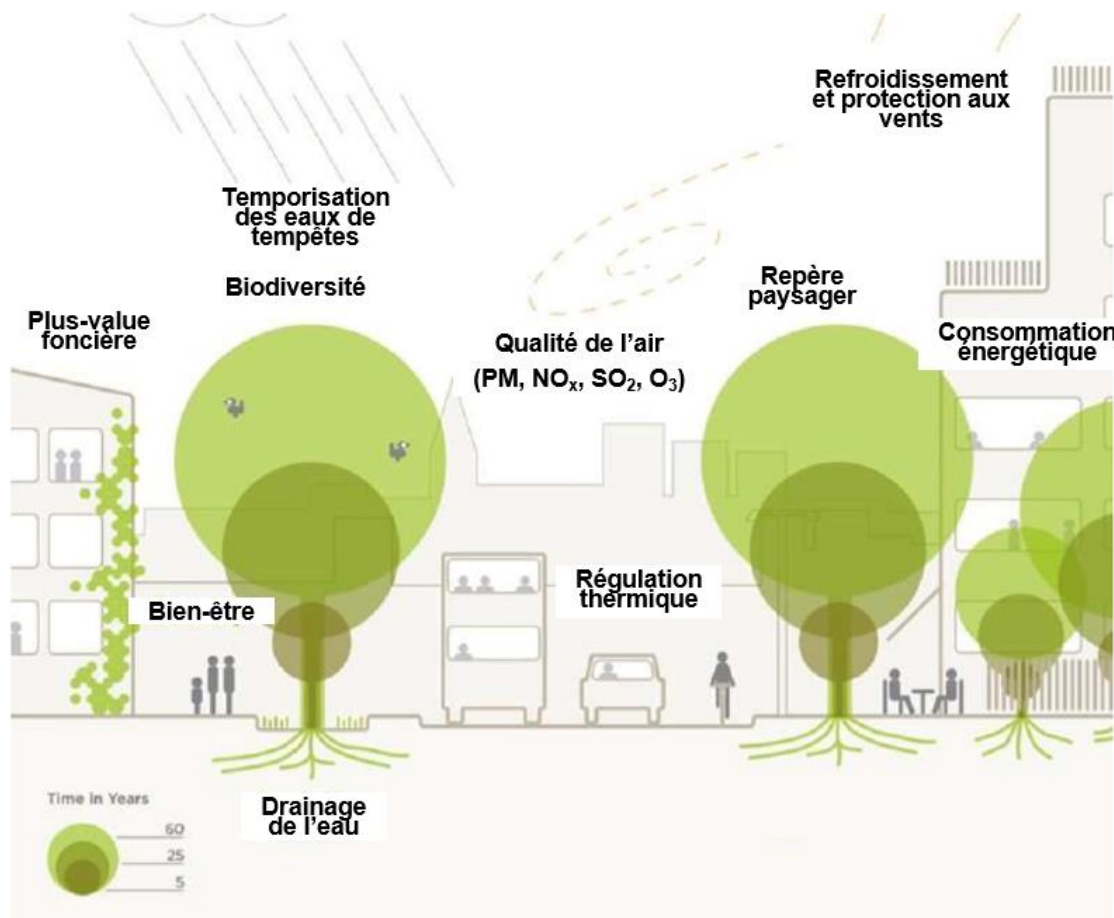
**Régulation thermique urbaine
par les arbres** (Source: Ateliers
parisiens de l'urbanisme)

L'arbre comme mesure d'adaptation

Arbres : 1^{er} facteur qui diminue la température



L'arbre comme mesure d'adaptation

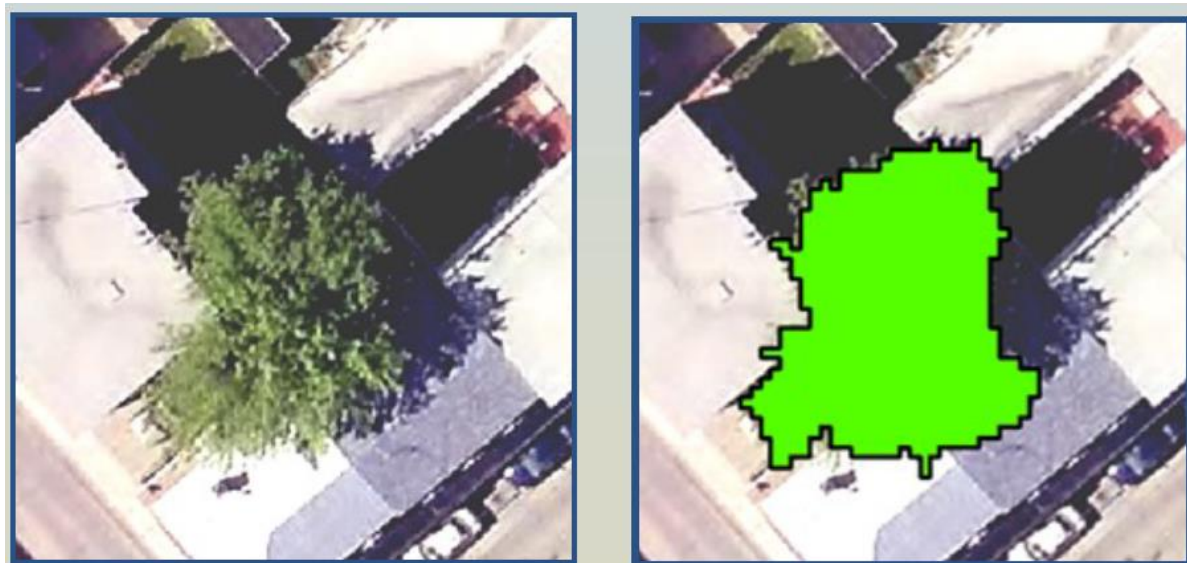


Services rendus par les arbres urbains
(Source: Trees & Design Action Group)



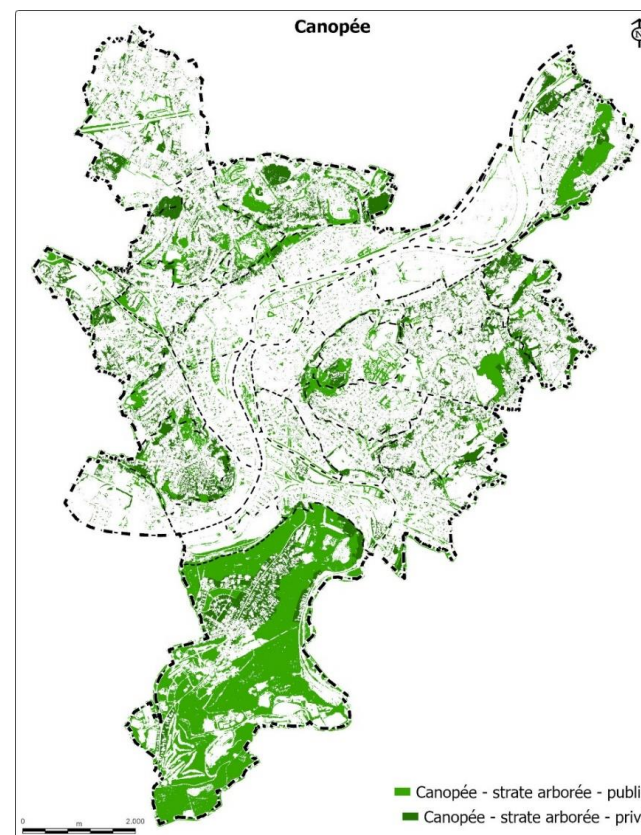
L'arbre comme mesure d'adaptation

- Arbre de 3m et d'une surface de 4m² qui peut procurer de l'ombrage = arbre urbain à haute-tige
- Surface de canopée = surface de la projection au sol de la couronne de l'arbre



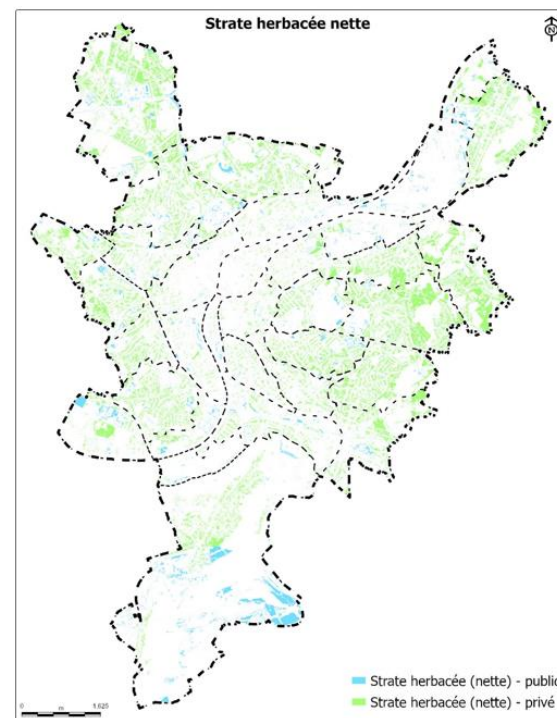
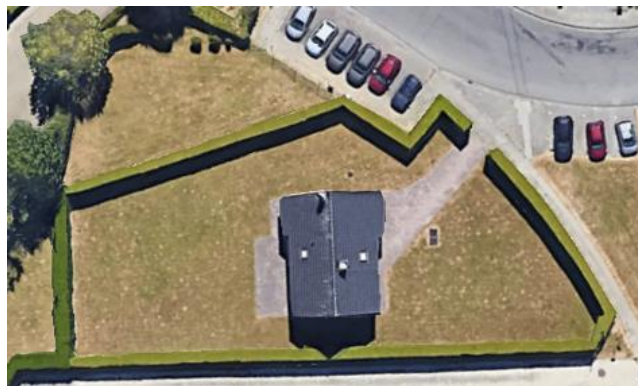
Etat des lieux

- Cartographie de la canopée
- 31,4% de canopée sur le territoire liégeois
 - 36,8% secteur public : réparti inégalement (bois du Sart-Tilman, terrils, etc.)
 - 25% secteur privé
 - Des quartiers de plaine alluviale peu arborés



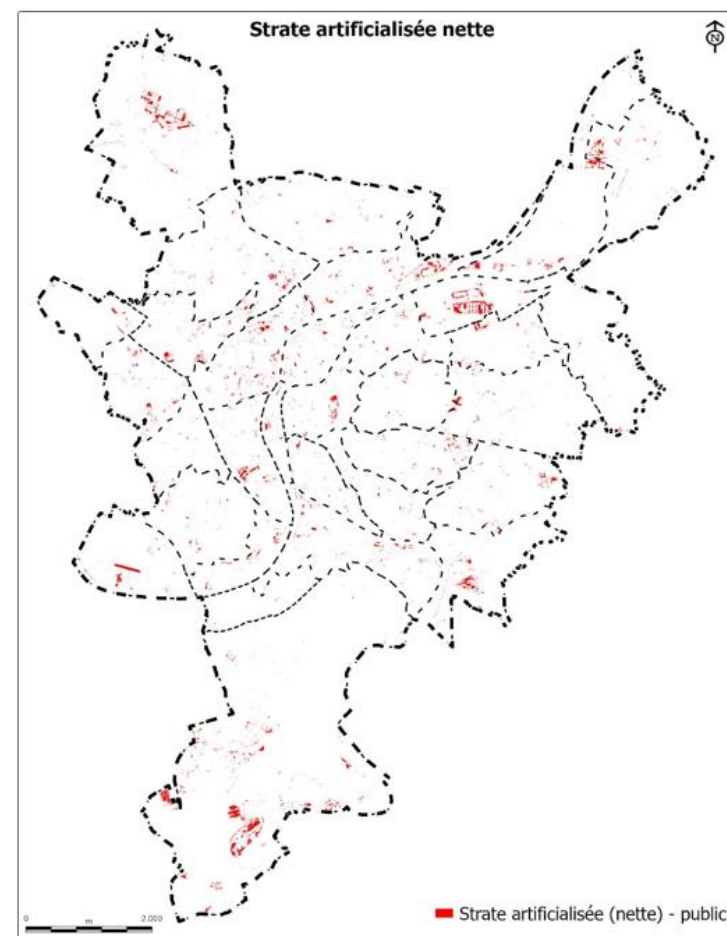
Sites potentiels de plantation

- Zones herbacées publique et privée : exclusion des zones à valeur biologique, les terrains agricoles, les terrains de foot, etc.
 - Brut : 25%
 - **Nette : 15% (1057 ha)**
 - Public : 17% (170 ha)
 - Privé : 887 ha (83%) → importance des jardins et des citoyens dans la réussite du plan



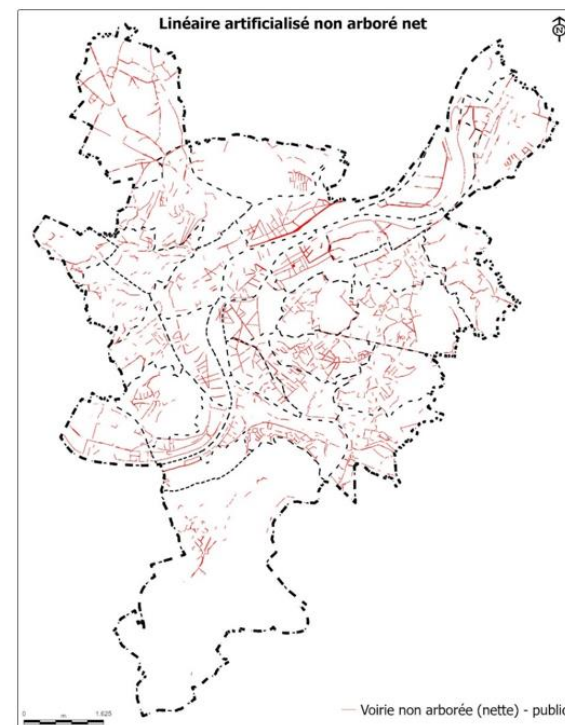
Sites potentiels de plantation

- Zones artificialisées et voiries sans arbres
 - Trottoirs, stationnements, ilots directionnels, places de parking
 - 3% nette de place disponible (115 ha)

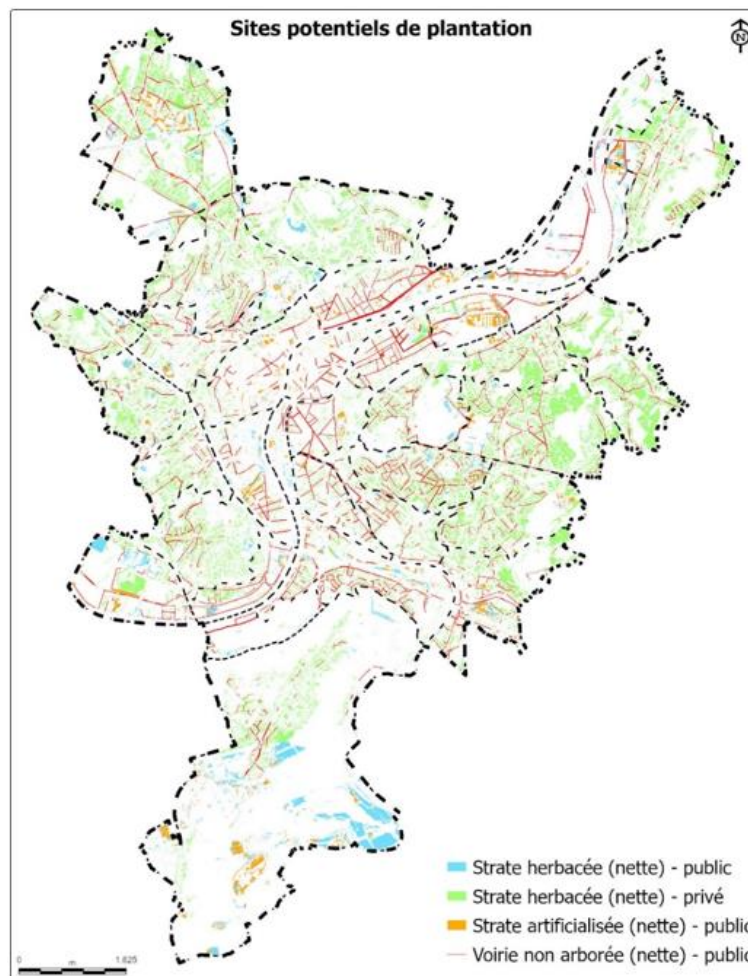


Sites potentiels de plantation

- Zones artificialisées et voiries sans arbres
 - Inventaire des voiries qui correspondent à certains critères de largeur (10m) pour alignement simple ou double
 - **240km potentiellement disponibles**
 - Très cher de débétonner et de planter
 - Privilégier les espaces verts
 - Privilégier les quartiers centraux : moins de canopée et moins d'espace disponible
- Besoin de désartificialiser et donc plus de budget

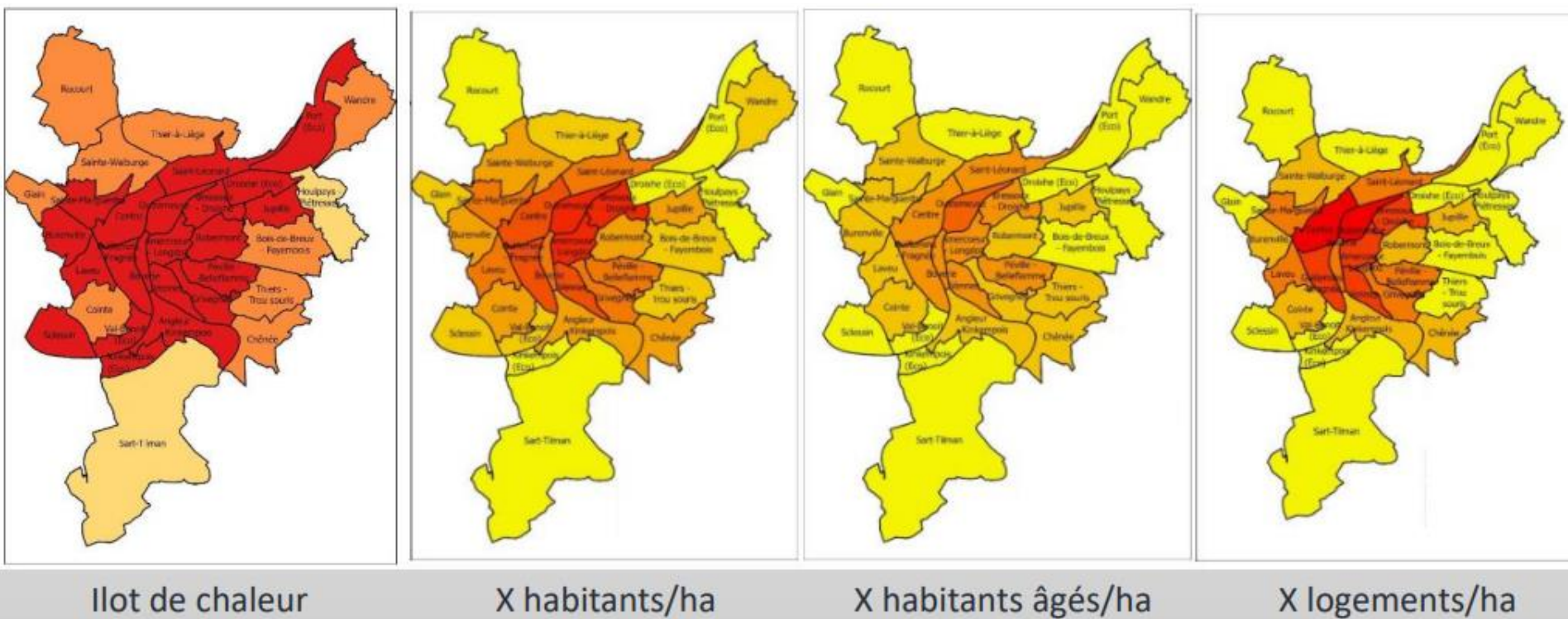


Sites potentiels de plantation

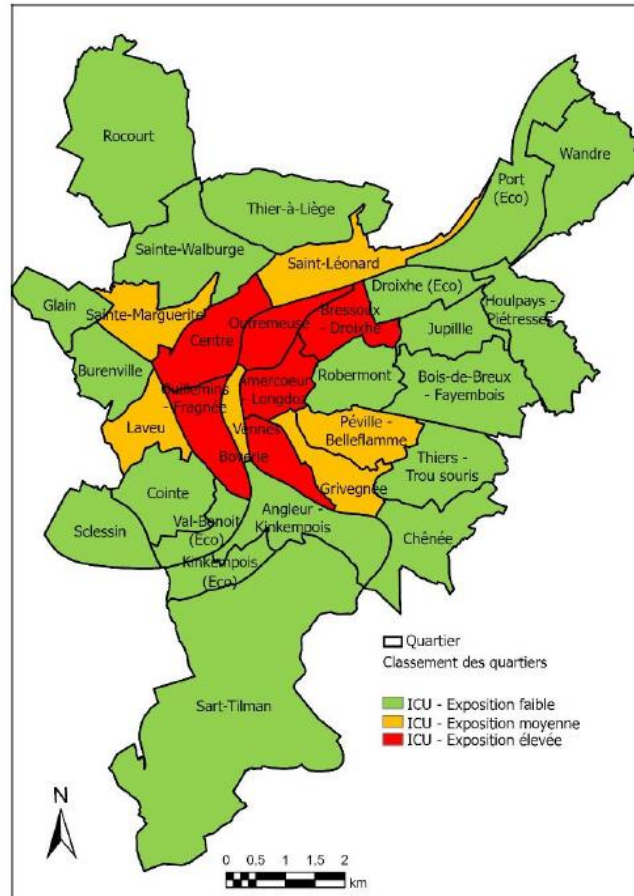


Priorisation des zones d'actions

- Croisement des îlots de chaleur urbains avec la densité de population sensible (+ 65 ans) et la densité de logement
- Carte des quartiers les plus sensibles aux îlots de chaleur urbains basée sur un indicateur combiné de 4 paramètres



Priorisation des zones d'actions



Sensibilité élevée aux ICU

Amercoeur – Longdoz	Bressoux – Droixhe
Centre	Guillemins – Fragnée
Outremeuse	Vennes

Sensibilité moyenne aux ICU

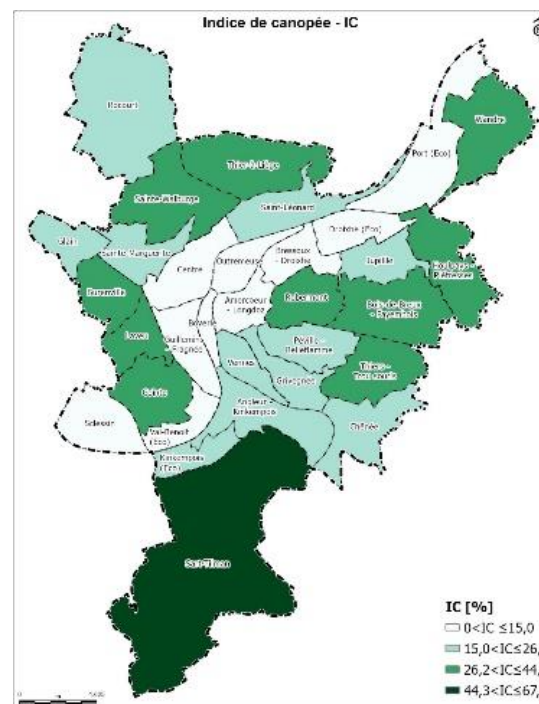
Boverie	Grivegnée
Laveu	Péville – Belleflamme
Saint-Léonard	Sainte-Marguerite

Sensibilité faible aux ICU

Angleur – Kinkempois	Bois-de-Breux – Fayembois
Burenville	Chênée
Cointe	Droixhe (Eco)
Glain	Houlpays – Piétresses
Jupille	Kinkempois (Eco)
Port (Eco)	Robermont
Rocourt	Sainte-Walburge
Sart Tilman	Sclessin
Thier-à-Liège	Thier – Trou souris
Val Benoît (Eco)	Wandre

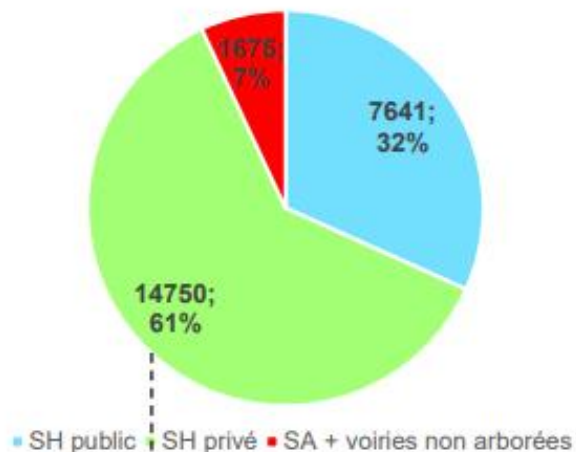
Détermination d'objectifs de canopée objectifs

- Objectif : 3% du territoire supplémentaire recouvert de canopée (+1%, +3%, +5% en fonction des quartiers)
 - 2020 : 31,4%
 - 2050 : 34,4%
- Un arbre a une canopée de 80m² en 20-30 ans → **24 000 arbres** à planter sur le territoire communal
- 5x plus de place dans le domaine privé que public
- Collège : 1/3 d'arbres plantés par le public, 2/3 par le privé
- Public : ville, SPW, province, université, etc.
- Quartiers blancs vont changer de couleur sauf deux



Détermination d'objectifs de canopée

Répartition des plantations d'arbres par site



Implication citoyenne forte
Semaine de l'Arbre
Passeurs d'Arbres

Augmentation de l'Indice de Canopée : 3%

2021 : IC = 31,4%

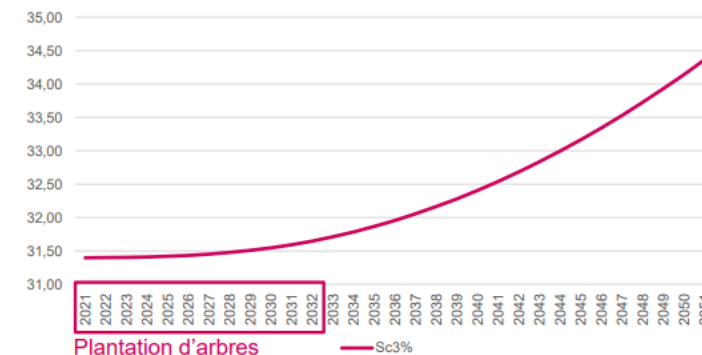
2 156 ha

2050 : IC = 34,4%

2 362 ha

Canopée : + 206ha

#arbres : + 24.000

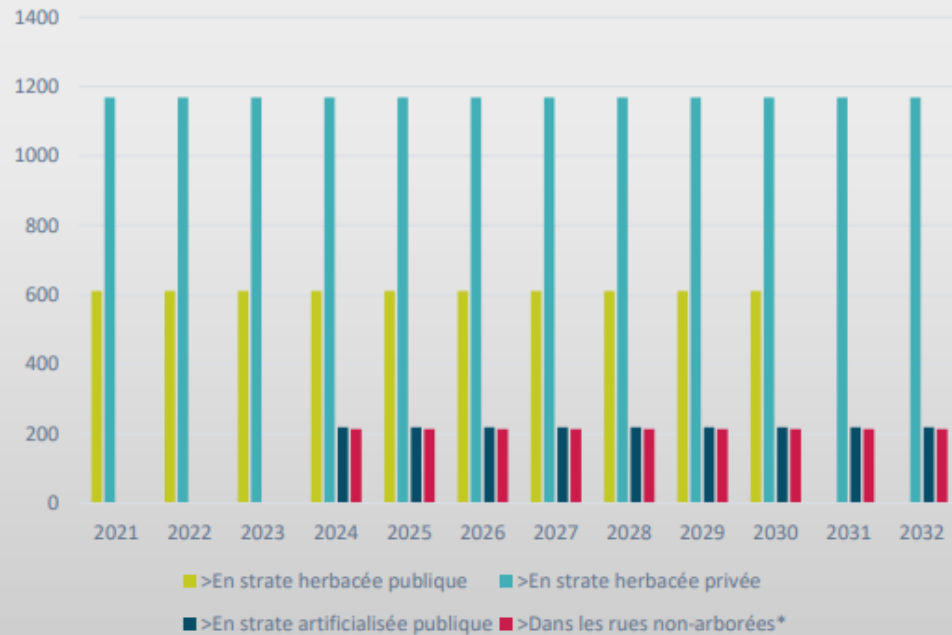


Durée de plantation proposée : 12 ans

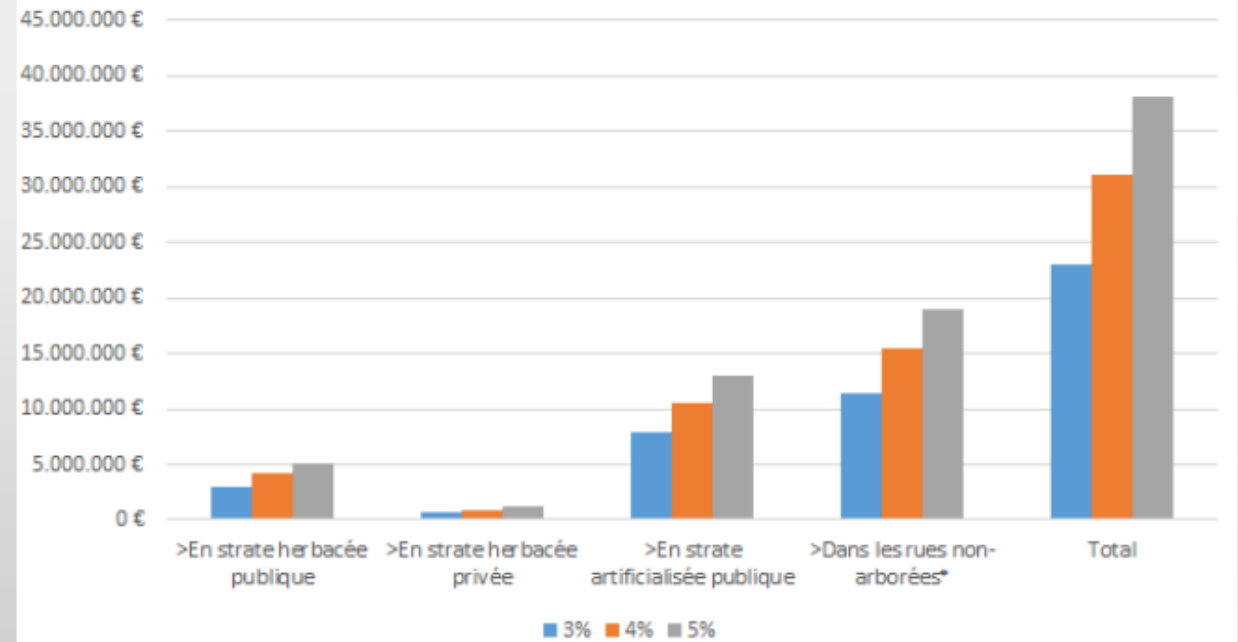
Période proposée : 2021 - 2032 = URGENCE

Planification et budget

Plan Canopée 2021-2032 : Ventilation des plantations
d'arbres

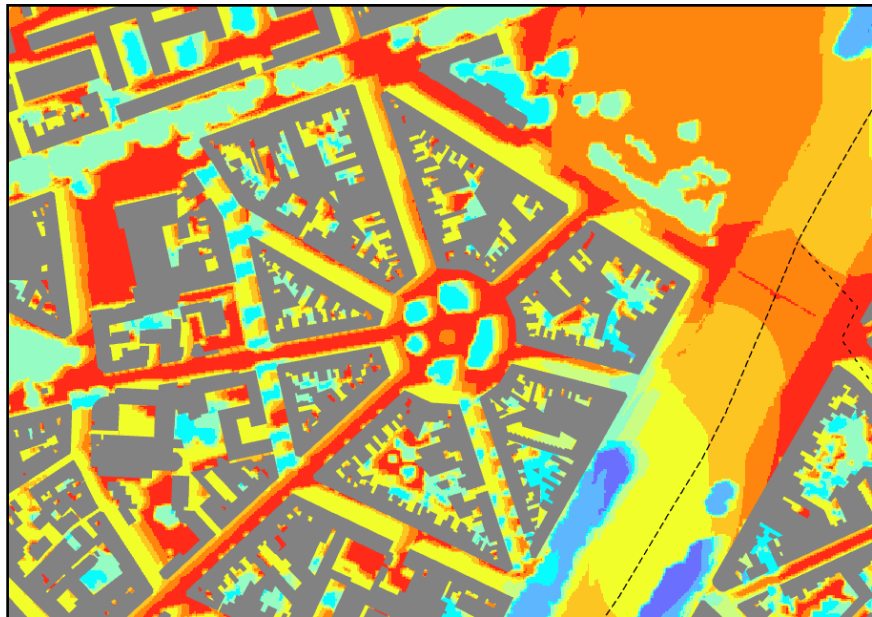


Devis estimatif



Îlots de chaleur urbain à haute résolution

- Priorisation des actions au sein des quartiers = « **masterplan Canopée** » par quartier
- Cartographie des températures ressenties lors de la canicule du 25 juillet 2019 à très haute résolution spatiale



Indicateur de stress thermique
urbain : valeurs maximales

[%]

≤ 10

≤ 20

≤ 30

≤ 40

≤ 50

≤ 60

≤ 70

≤ 80

≤ 90

≤ 100

□ Quartier

Sources :

Limites des quartiers - Ville de Liège, 2019

Simulations climatiques - Plan canopée, VITO et ISSeP, 2021

Planter le bon arbre au bon endroit dans de bonnes conditions

- Sélection de 188 espèces avec un bon potentiel d'avenir dans un contexte de changement climatique (sol sec, sécheresse)
- Maladies émergentes
- Diversité spécifique et diversité fonctionnelle (platanes)
- Critères de croissance : volume aérien disponible, volume souterrain nécessaire
- Critères liés aux services écosystémiques

Impact sur les îlots de chaleur urbains et les services écosystémiques de régulation rendus par les arbres

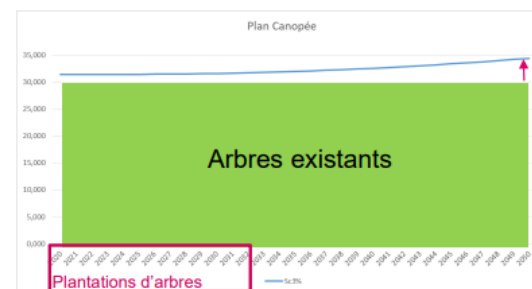
- Dernière étude en cours
 - Stockage du carbone
 - Capacité de dépollution atmosphérique
 - Interception des eaux pluviales
 - Connectivité écologique
- Cartographier et donner des arguments pour convaincre

Stratégie et leviers d'actions

1 : Conserver
les arbres
existants

2 : Compenser
les arbres
abattus

3 : Augmenter
le couvert arboré



Augmenter le couvert arboré

Renforcer




Densifier



Optimiser



Un arsenal d'outils

Un arsenal de 6 outils pour conserver - compenser - augmenter le couvert arboré					
					
Objectifs du Plan Canopée	Données du Plan Canopée	Règlement sur la conservation des arbres	Guide de l'Arbre Urbain	Semaine de l'Arbre	CoDT
Lignes directrices OG +3% OS +1% OS +3% OS +4%	Canopée SP s. herbacée SP s. artificialisée ICU STU		Politique Arboricole Communale Bonnes pratiques	Journée > Semaine Jardins privés +1200 hautes-tiges	Analyse des PU
Voté le	En ligne	Voté le 28/09/2021	Publication 2022	En cours	A l'étude
<i>Augmenter</i>	<i>Augmenter</i>	<i>Conserver Compenser</i>	<i>Conserver</i>	<i>Augmenter</i>	<i>Conserver Compenser Augmenter</i>

Les actions citoyennes

Consultation

- Avis et suggestion citoyenne sur les projets de plantation en espace public

Participation

- Permettre aux citoyens d'agir concrètement et facilement
- Plantations symboliques par les comités de quartier qui ramènent des citoyens
- Sponsoring pour les groupes qui n'ont pas de terrain mais de l'argent (arbres dans les écoles)

Implication

- S'impliquer dans les projets de végétalisation de la ville
- Appel à passeurs d'arbre
- Réseau de citoyens relais dans chaque quartier qui recevra une formation sur les arbres
- Atelier de démonstration de plantation, de taille, quelle arbre planter dans son jardin
- Visites des arbres par les passeurs d'arbres
- Site canopée : conseil des experts dont une app qui aide à choisir son arbre en rentrant les dimensions du jardin et l'ensoleillement (accent sur la résilience et la diversité)
- Brochure : cartes avec la canopée, sites potentielles de plantation
- Téléphone vert

Les actions citoyennes



PLAN
CANOPÉE

Conseils des experts ▾

S'impliquer

Semaine de l'arbre

Actualités

Choisir le bon arbre

Sélection des essences pour
Liège

Planter

Entretenir et soigner

Choisir un arbre avec notre outil

Croissance Port Tolérance ombrage Tolérance sol sec Nature sol Support biodiversité Mellifère Fruit comestible ... ▾

- lente
 normale
 rapide

[FILTRES](#) [RESET](#) [CACHER LES FILTRES](#)

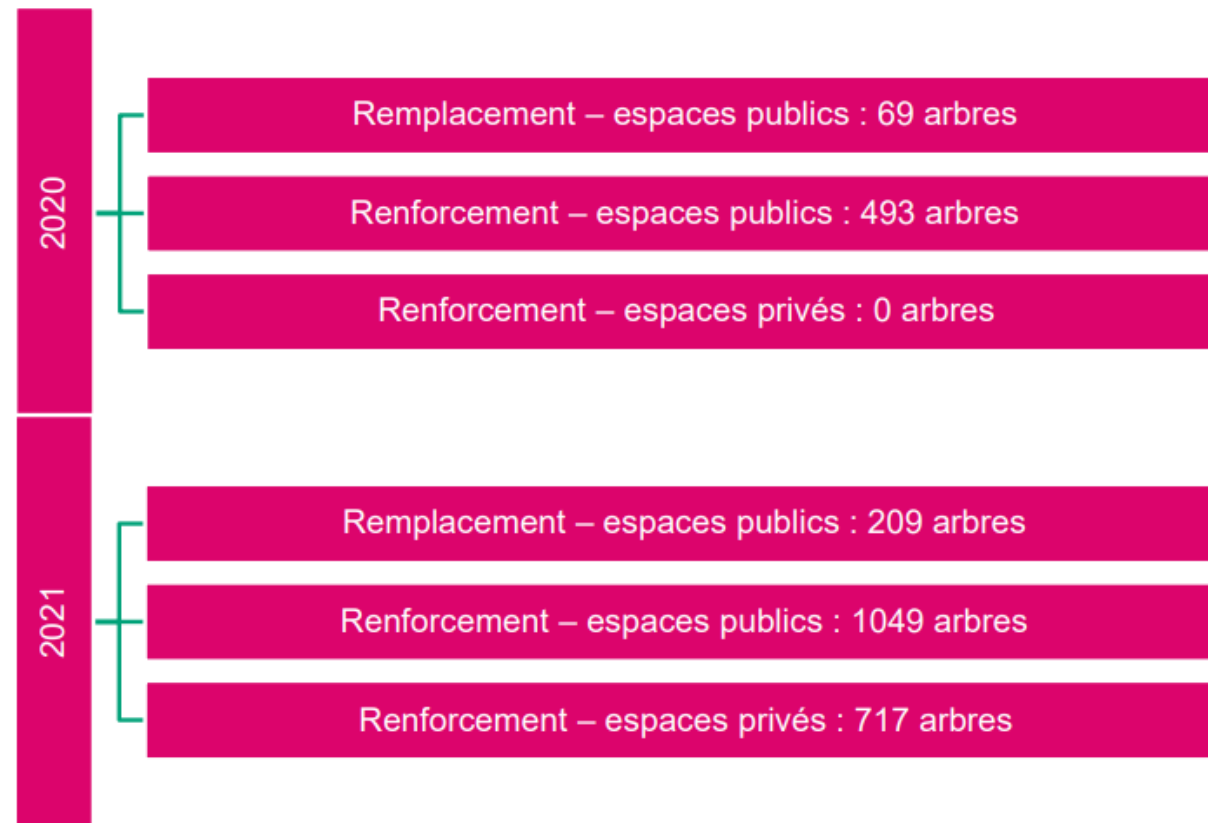
! Sélectionner des essences pour pouvoir télécharger la liste.

Ma sélection 0

<input type="checkbox"/>	Nom	Nom latin	Hauteur	Largeur	Port	
<input type="checkbox"/>	Orme Rebona	Ulmus Resista © 'Rebona'	11m à 15m	10m	 élanqué	FICHE
<input type="checkbox"/>	Févier d'Amérique doré sans épines	Gleditsia triacanthos 'Sunburst'	11m à 15m	10m	 conique	FICHE
<input type="checkbox"/>	Erable de Freeman Jeffersred	Acer x fremanii 'Jeffersred'	11m à 15m	10m	 élanqué	FICHE
<input type="checkbox"/>	Erable champêtre	Acer campestre	11m à 15m	10m	 ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Aulne blanc	Alnus incana	11m à 15m	10m	 ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Bouleau de l'Himalaya	Betula utilis var. jacquemontii	11m à 15m	10m	 ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Cormier	Sorbus domestica	11m à 15m	10m	 ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Aulne d'Italie	Alnus cordata	11m à 15m	10m	 conique	FICHE
<input type="checkbox"/>	Magnolia à grandes fleurs	Magnolia grandiflora	11m à 15m	10m	 conique	FICHE
<input type="checkbox"/>	Alisier blanc	Sorbus aria	11m à 15m	10m	 ovoïde	FICHE

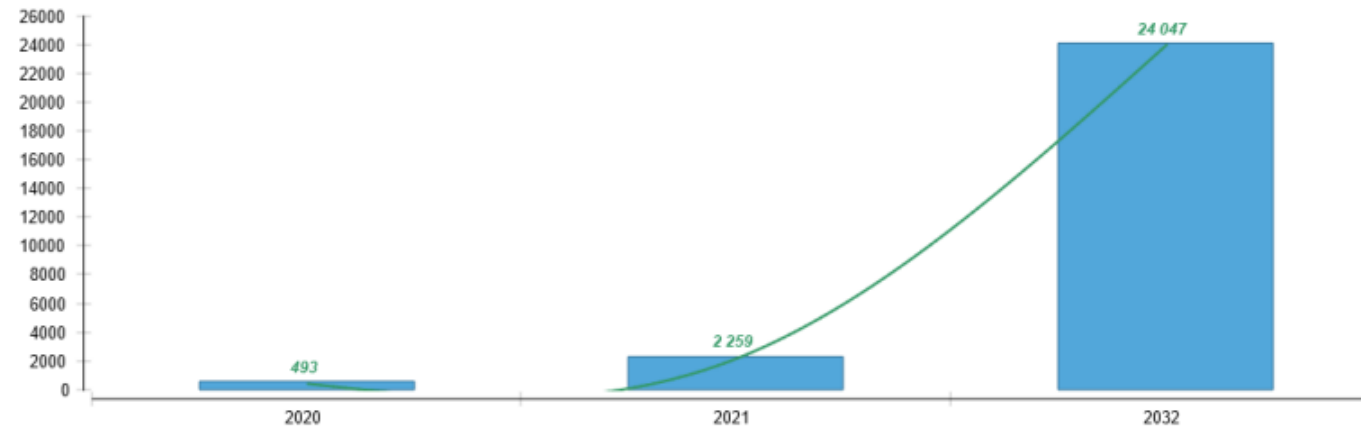
Premiers résultats

A l'échelle du territoire communal : espaces publics et espaces privés



Premiers résultats

A l'échelle du territoire communal : espaces publics et espaces privés



2 259 arbres plantés sur un objectif de 24 047

Soit un taux d'achèvement de 9,4 %

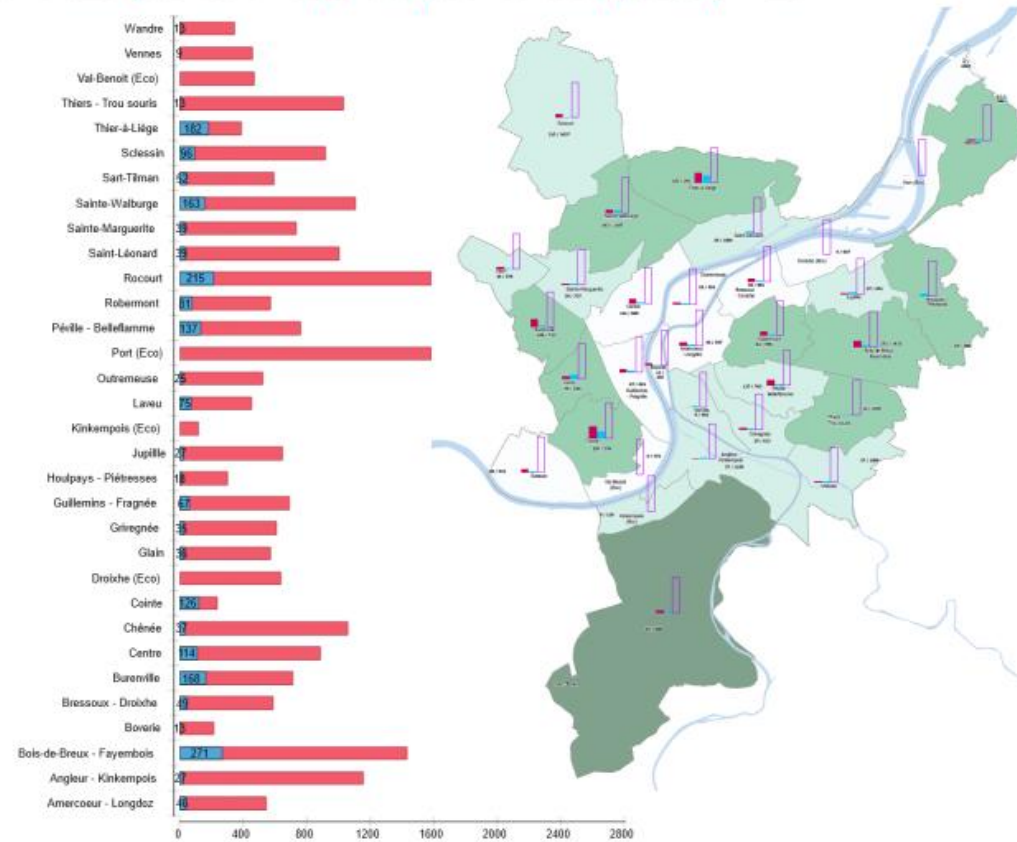
Remarque : sécheresse historique 2022

80 arbres à remplacer en espaces publics sur un total de 1 820 arrosés

Taux de reprise de 95,6 %

Premiers résultats

A l'échelle des quartiers : espaces publics et espaces privés



Premiers résultats

Données bientôt disponibles sur l'Open Data : <https://opendata.liege.be>



Le futur

Espaces d'intérêt public : les partenaires actuels (et futurs)
600 à 800 arbres à planter par an



Le futur

Espaces privés : les citoyens-partenaires
1200 arbres à planter par an

DANS LE CADRE DU PLAN CANOPÉE,
L'ASBL LIÈGE PROPRIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT ORGANISE LA



**SEMAINE DE
L'ARBRE**

Du 19 au 26 novembre 2022

Distribution gratuite
de milliers d'arbres et arbustes aux Liégeois



Pour plus d'informations

04 238 33 88
canopee@liege.be



PASSEURS D'ARBRES

Appel à candidatures
« Liège, Ville verte et durable »



Leviers & freins

- Leviers
 - Soutien du politique
 - Budget
 - Popularité de l'arbre
 - Les études pour légitimer le plan et convaincre
- Freins
 - Budget
 - Configuration des jardins citadins
 - NIMBY et crainte des nuisances (réseau passeurs d'arbre pour informer et démystifier)
 - Savoir et savoir-faire en régression

Conseils au niveau communal



1. Connaitre son patrimoine arboré et faire cartographier sa couverture
2. Connaitre les sites potentiels de plantation
3. Renforcer la sensibilisation et la capacitation des citoyens par rapport à l'arbre (bonnes pratiques, distribution, etc.)

Yes ! We Plant !



YES WE PLANT



- Votre commune a-t-elle un projet de plantation ?
- Subvention à la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger hautes-tiges et d'un alignement d'arbres
- Aide, facilitation et conseil pour les villes et communes

SUBVENTION À LA PLANTATION

Verger hautes-tiges

- 25 € / arbre d'une variété reconnue et certifiée

Alignement d'arbres et arbres têtards

- 6 € / arbre acheté en pépinière
- 2 € / bouture de saule

Haie vive

- 5 € / m (mono rang)
- 7 € / m (double rang)
- 9 € / m (triple rang et plus)

Taillis linéaire

- 1,50 € / m (mono rang)
- 3 € / m (double rang)
- 4 € / m (triple rang et plus)

SUBVENTION À L'ENTRETIEN

Arbre têtard

- 20 € / arbre

* Les montants sont multipliés par 1,5 lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise spécialisée sans dépasser 80% du montant total de la facture.

Régime défini dans l'Arrêté du Gouvernement wallon et l'Arrêté Ministériel du 05/09/16 modifié par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/10/20.

QUEL SOUTIEN FINANCIER ?



Yes ! We Plant !



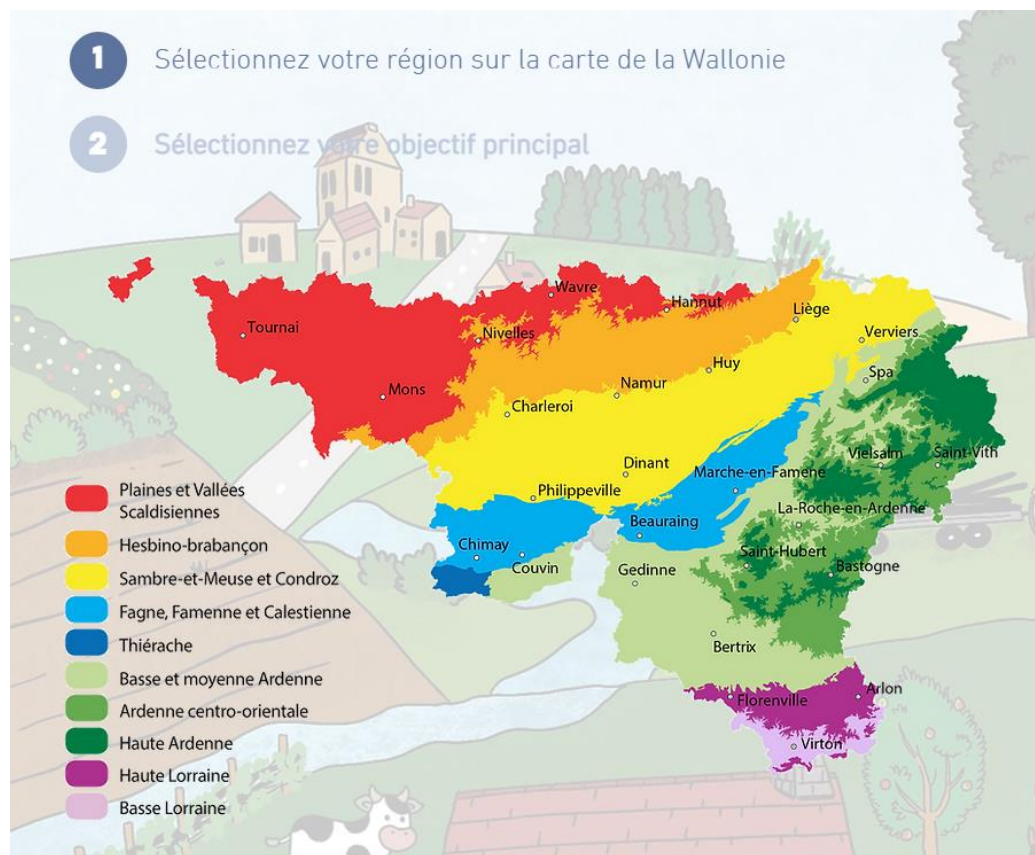
1. **Mutualisation** de l'entretien des haies
2. Distribution gratuite de plants de haies pour les **projets d'envergure** (minimum 500 plants par lots) : 200 000 plants gratuits entre novembre 2022 et février 2023
3. **Cinq Conseil'haies** pour accompagner les projets de plantation : conseils techniques et pratiques
4. Lancement de l'action **Inventori'haies** : identification de semenciers potentiels



Yes ! We Plant !



Haies multifonctionnelles : créer votre haie pour votre région et vos objectifs



Yes ! We Plant !



Haies multifonctionnelles : créer votre haie pour votre région et vos objectifs

1 Sélectionnez votre région sur la carte de la Wallonie

SAMBRE-ET-MEUSE ET CONDROZ

2 Sélectionnez votre objectif principal

- BIODIVERSITÉ**: Represented by icons of a bee (Mellifères) and a bird (Frugivores).
- LIMITATION DE L'ÉROSION**: Represented by a water drop icon.
- CLÔTURE EFFICACE**: Represented by a fence icon.
- BRISE-VENT**: Represented by a wind icon.
- COMPLÉMENT FOURRAGER**: Represented by a cow icon.
- INSECTES AUXILIAIRES**: Represented by a ladybug icon.
- PRODUCTION DE BIOMASSE**: Represented by a pile of wood chips icon.
- PRODUCTION DE FRUITS**: Represented by an apple icon.

Yes ! We Plant !



Haies multifonctionnelles : créer votre haie pour votre région et vos objectifs

Proposition de composition

Emprise par rang
2-3 mètres
(En fonction de la taille latérale pratiquée)

Espèces	Période de fructification												Exigence stricte ¹	Abri ²	
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sep	Oct	Nov	Déc			
Merisier*						•	•								
Cerisier à grappes						•	•	•							
Groseille à maquereaux*						•	•	•							
Framboisier*						•	•	•	•	•					
Cornouiller mâle*						•	•	•	•	•					Ca
Sureau noir*						•	•	•	•	•					
Bourdaine*						•	•	•	•	•					
Poirier/pommier sauvage								•	•	•					
Sorbier des oiseleurs*								•	•	•					
Alisier blanc*										•	•				Ca ou Ac, S
Alisier torminal*										•	•				
Aubépin*										•	•				E
Chêne pédonculé/sessile										•	•				M
Eglantier*	•									•	•	•	•	•	E
Troène commun*	•									•	•	•	•	•	Ca, S SP
Néflier*										•	•	•	•	•	Ac
Prunelier*										•	•	•	•	•	E
Houx*	•	•								•	•	•	•	•	P
Viorne obier*	•	•								•	•	•	•	•	E
Ronces*	•	•								•	•	•	•	•	E
Lierre grimpant*	•	•	•	•	•	•									P

Plantation

Entretien

Subsides

INTÉRÊTS

+
 ++
 ++

++
 +
 +

+
 +++
 +

Objectifs

 BIODIVERSITÉ : FRUGIVORES
 S-et-M / CONDROZ

* En gras, les espèces fournissant une excellente nourriture pour les frugivores.
 • Vigilance avec le cerisier à grappes qui est également l'hôte du puceron des céréales.
 1. Ca: besoin d'un sol calcaire; Ac: sol acide; Hu: sol humide; Sec: sol sec.
 2. E= épineux; P = persistant (feuillage vert toute l'année); SP = semi-persistant (les feuilles tombent en partie); M = marcescent (les feuilles flétrissent mais ne tombent pas).

VARIANTES

- Double rang, triple rang...
- Lierre grimpant et ronces au pied des aubépines
- En prairie pâturée : remplacer les groseilliers et framboisiers par d'autres arbustes pour renforcer l'effet clôture

ESPÈCES POUR UNE HAIE BASSE (MAXIMUM 4M DE HAUTEUR)
 Bourdaine, cornouiller mâle, églantier, framboisier, groseillier à maquereaux, prunelier, troène commun, viorne obier

Subvention BiodiverCité



BIODIVERCITÉ



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl



Renouvelable, juste & solidaire

❑ Subvention BiodiverCité

- Une demande de subside par an et par commune
- Jusqu'à 12 000 euros par bénéficiaire et par an (10 000 pour les fiches-actions + 2000 euros dédiés à la distribution dans le cadre de la Semaine de l'arbre)
- Cette subvention rassemble en un seul outil les demandes Plan Maya, PCDN et la Semaine de l'Arbre depuis 2021
- Biodiversité 2022 : candidature entre 8 mars 2022 et 8 juin 2022

Communication

Et si ... la communication était facilitée ?



Présenter l'utilité d'un **accord-cadre** et de la **méthode agile**

Constats et objectifs

- Communication est essentielle dans la mise en œuvre du PAEDC
 - Thématique complexe
 - Toutes les communes ne disposent pas des ressources humaines suffisantes et suffisamment formées pour mener à bien un plan de communication et de mobilisation professionnel
- Appel à un prestataire externe professionnel
- Pas devoir refaire un marché à chaque fois
 - Difficile de définir précisément l'entièreté de la mission avant de commencer : PAEDC évolutif et nouvelles opportunités
 - Besoin d'un mode de partenariat flexible, réactif et évolutif
- Accord-cadre relatif au développement, à la mise en œuvre et au suivi d'un plan stratégique de communication pour le Plan Energie Climat avec un bureau de communication

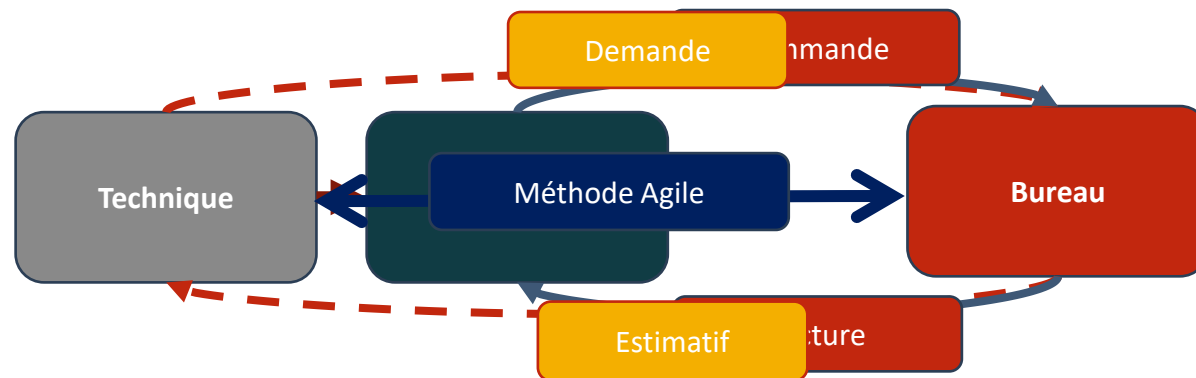
Fonctionnement

- Marché à bordereau de prix
- Le marché peut au total être prolongé 3 fois et prendra maximum 4 ans
- Selon l'accord, le bureau peut répondre à toutes les demandes de communication
- Le prestataire offre des prix unitaires et est payé uniquement pour les quantités effectivement commandées
- La commune présume d'un temps de travail total de l'ordre de 300 heures pour la première année pour faire un budget approximatif
- Modèle de cahier des charges

Moyens : 25.000 euros/an → soit 100.000 euros/4ans

Fonctionnement

- 2 critères importants
 - Collaboration sur le long terme → 4 ans
 - Flexibilité, réactivité et évolutivité

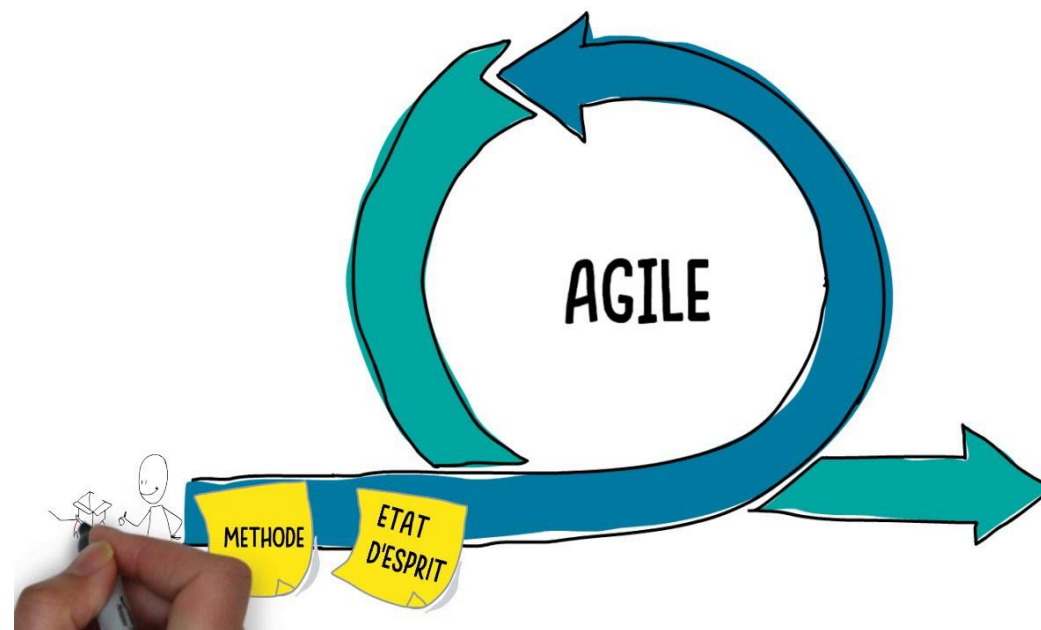


- Objectifs à court terme
- Création de sous-projets
- Avancée et validation progressive

Place au changement et imprévus
Dialogue privilégié
Evolution

Fonctionnement

- Rencontres régulières
- Inspiration
- Validation étape par étape
- Itération
- Dialogue privilégié avec le prestataire de service



Mission du prestataire



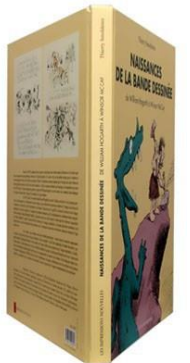
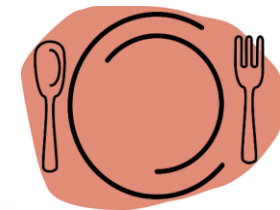
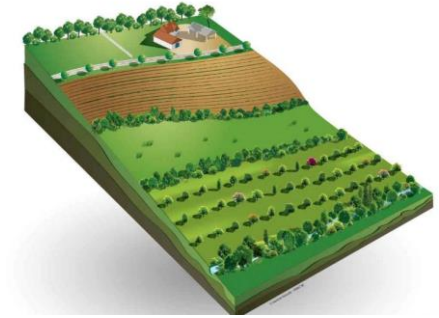
- Elaboration d'un plan de communication stratégique du Plan Energie Climat (en interne et externe)
- Définition des priorités de communication
- Choix des supports les plus appropriés
- Choix du style de messages à diffuser
- Définition d'actions spécifiques et ciblées, telles que des campagnes médias (radio, TV, presse)
- Tâches ponctuelles : stratégie en matière de diffusion de l'information auprès des publics-cibles concernés, aide à la rédaction de textes, animation de pages web, conception de supports divers, écriture de brochures, communiqués et conférences de presse, etc.
- Travaux relatifs à la création graphique et à des prestations graphiques, ainsi qu'à l'impression de supports : papier et web

Exemples de communication

- Authenticité
- Charte graphique
- Agroforesterie
- Eclairage public au LED
- Changement de fournisseur d'électricité
- Travaille avec Courant d'Air sur l'éolien
- Communication externe et interne (mails, newsletters, etc.)
- Modifié les cantines durables à l'école et en interne (800 enfants)
- Gestion différencié
- BD changement de paradigme sur Welkenraedt en 2050
- Eco-team
- Urbanisme durable
- Street marketing

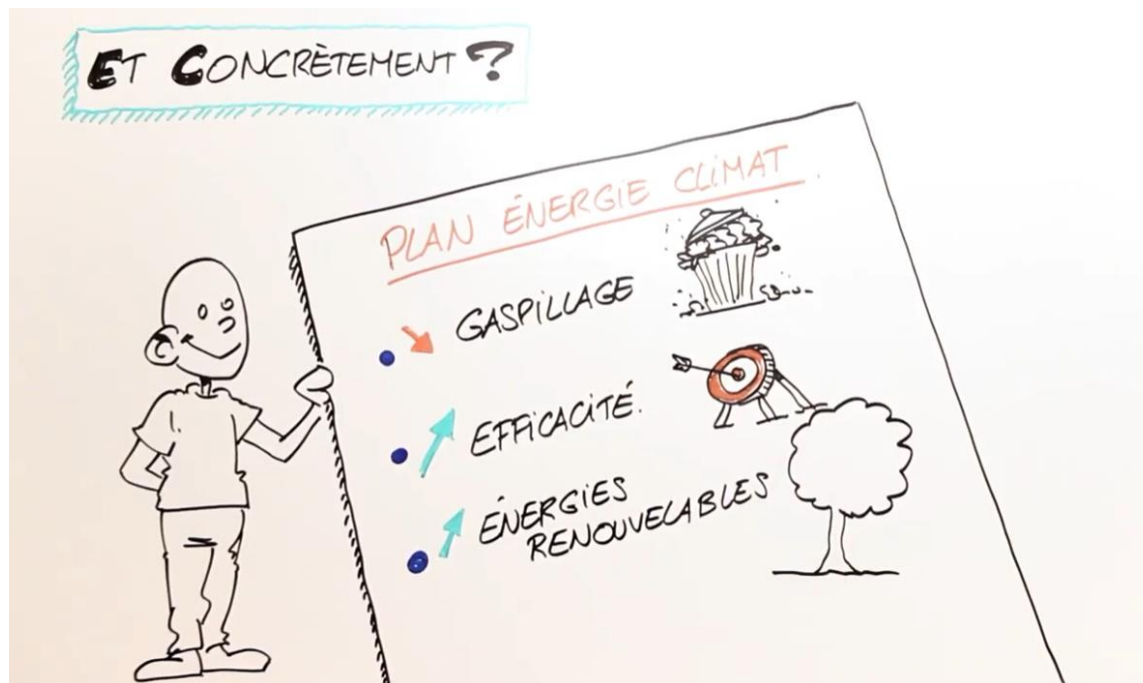


ENGAGÉE POUR
UN LIEU DE VIE
PARTAGÉ



Exemples de communication

- Vidéo présentant la démarche du PAEDC au public : [Vers l'autonomie énergétique citoyenne et communale | Welkenraedt - YouTube](#)



Points d'attention

1. Trouver un bureau d'étude avec qui ça fonctionne. Phase de prospection importante.
2. Nécessite de sensibiliser le Collège à l'intérêt de la démarche et comment ça fonctionne
3. La collaboration demande énormément de temps mais peut être mise en dormance et réactivée

Conclusion

- Projet évolutif
- Flexibilité technique et budgétaire
- Cocréation et atteinte de l'objectif final
- **Clé du succès → confiance**



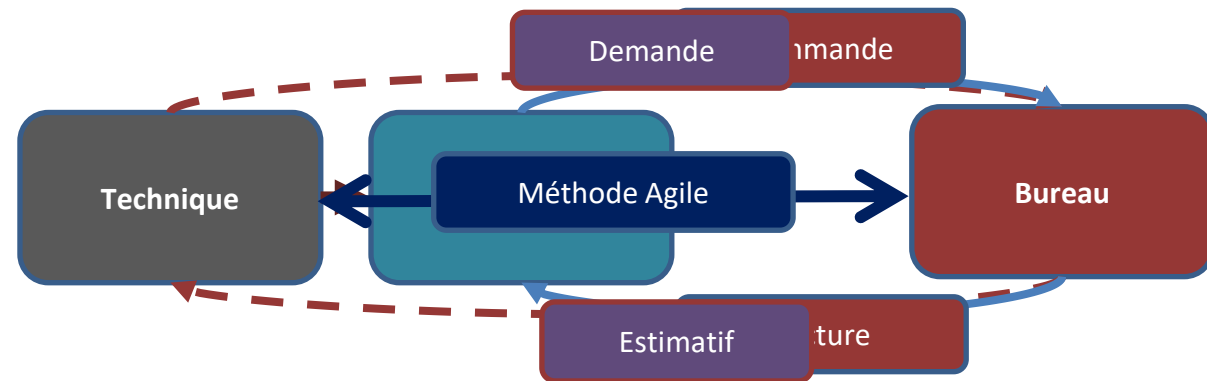
Contrat-cadre avec un bureau d'études énergie

Même principe, différente thématique

Fonctionnement

- Missions principales
 - Vision stratégique de rénovation des bâtiments à 2050
 - Fiches bâtiments
 - Soutien technique de projet
 - Optimisation énergétique et suivi de chantier
 - Autres
- Avantages
 - Gestion budgétaire
 - Transparence
 - Non-exclusivité

Relation humaine
Confiance
Pérennité



Exemples de services

- Stratégie globale du parc immobilier avec cadastre énergétique
- Audits énergétiques
- Quickscan
- Aide avec Renowatt
- Aide à la rédaction plan de relance, Ureba, cahiers des charges
- Fuite de chauffage dans une école, prêt pour la rentrée → réactif, rédaction du cahier des charges, suivi du chantier
- Etude de potentiel éolien
- Peuvent externaliser (architectes, études de stabilité, etc.)
- Animateur sensibilisation



Cahier des charges et autres documents

Contrats-cadres/cahiers des charges



- Mise en œuvre du PAEDC (wallonie.be)



Inspiration des bonnes pratiques des anciens coordinateurs

Jardin des idées

- Groupe de 5 jardiniers avec 6 bonnes pratiques
- Lecture/réflexion individuelle sur une fiche bonne pratique – **5 min**
- Partage et sélection des plus inspirantes (max. 4) – **15 min**
- Chaque groupe de jardiniers va réfléchir sur une plantation et rédiger un maximum de feuilles de bonnes pratiques/bonnes idées pour la faire pousser – **20 min**
- Le groupe de jardiniers va s'occuper d'une autre plantation. Un ancien jardinier assure la transition et fait un résumé rapide des idées produites par son groupe aux nouveaux arrivants qui enrichissent le jardin
- Un représentant de chaque groupe fait une synthèse des idées émises sur le sujet



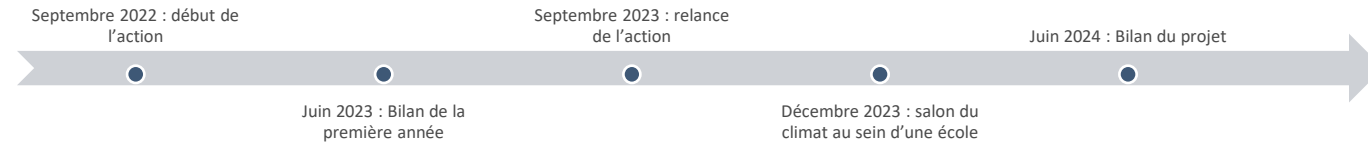
Vielsalm

Commune	Vielsalm
Titre de l'action	Réduisons nos consommations
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Etape 1 – Projet Génération Zéro Watt</p> <ul style="list-style-type: none"> -Phase de sensibilisation : visite et activités sur le site des éoliennes de Waimes, - Phase d'audit : les élèves réaliseront un audit énergétique de leur bâtiment, aidés par les intervenants externes ; - Phase de projet : sur base de l'audit, les élèves proposeront la mise en place d'actions au sein de leur implantation ; - Phase de mise en place : en partenariat avec les agents techniques et le corps enseignant, les actions choisies par le comité de suivi sont mises en place ; - Phase de suivi : suivi des consommations et des livrables ; - Phase de bilan. <p>Etape 2 – Salon du climat / de la transition énergétique</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<ul style="list-style-type: none"> - prendre conscience de ce qu'est l'énergie et l'importance qu'elle peut avoir au quotidien, - prendre conscience dès le plus jeune âge des problématiques climatiques, et, par effet boule de neige, transmettre le message aux adultes - tout changement de comportement commence par une prise de conscience
Parties prenantes	coopérative Courant d'Air/coach climat, les agents techniques communaux, les enseignants et les directions d'écoles, l'écopasseur, le Collège communal

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

Pollec 2021 – Mobilisation/participation des écoles à prendre des actions concrètes en termes d'efficacité énergétique

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- l'engouement des directions en général et des enseignants du primaire en particulier,- d'un point de vue des enfants : les activités type vélos et visite de l'éolienne,- La coordination avec les partie prenantes
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- malgré un projet « à la carte », il n'y a eu aucun retour positif des enseignants du secondaire,
<p>Commentaires</p>	<p>le retour est assez limité étant donné que la mise en œuvre de l'action a débuté mi-septembre</p>

Sprimont

Commune	SPRIMONT
Titre de l'action	Utilisation de charges urbanistiques et environnementales en vue de réaliser des actions, ou partie d'action, prévues dans le PAEDC
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité, tertiaire, aménagement du territoire
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Lors de demandes de permis d'urbanisme, de permis d'environnement, de permis uniques, de permis d'implantation commerciale ou encore de permis intégré, le collège communal peut imposer des charges d'urbanisme/environnementales soit directement lorsqu'il est compétent pour octroyer le permis, soit via l'avis qu'il remet aux instances régionales lorsque celles-ci sont compétentes.</p> <p>Ces charges peuvent être directement imposées sur la parcelle/le site d'exploitation, soit être imposée à un autre endroit.</p> <p>Elles peuvent concerner des mesures d'atténuation (mobilité douce,...) ou des mesures d'adaptation (lutte contre les inondations, développement de la biodiversité,...)</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Cette action n'est pas nécessaire mais elle est utile pour avancer plus rapidement dans la mise en œuvre de certaines actions du PAEDC.
Parties prenantes	L'administration communale, le SPW.

Planification (phases, échéances, etc.)
 (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)
 Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action

Planification difficile car on ne sait pas quand une demande de permis va être déposée. Il s'agit bien souvent d'**opportunités**.

On peut toutefois connaître la date de fin d'un permis d'environnement qui devra être renouvelé et anticiper d'éventuelles charges qu'il serait intéressant d'imposer.

Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

Pas de budget justement, l'idée est d'imposer des charges qui seront mises en œuvre par les privés sans que cela ne pèse sur la collectivité (pour l'investissement en tout cas).

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Pas de cahier des charges mais des exemples de charges imposées et donc des extraits de décisions du collège.

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Les charges, lorsqu'elles sont proportionnelles au projet concerné par la demande de permis, sont généralement acceptées par le demandeur qui y voit une chance d'obtenir son permis auquel il tient généralement beaucoup.</p> <p>Cela est d'autant plus facile lorsque le projet est déjà présenté aux services avant le dépôt officiel de la demande de permis. Des négociations peuvent être réalisées pour que certains éléments/plans apparaissent dans les documents de la demande de permis. Le demandeur a le temps de chiffrer ce que cela va lui coûter et l'intégrer dans son business plan.</p> <p>Dans certains cas, l'imposition de charges urbanistiques liées à la mobilité, ou environnementales liées au développement de la biodiversité, a été un argument retenu par les Fonctionnaires délégué et technique ou encore le Fonctionnaire des implantation commerciales pour remettre un avis favorable sur la demande.</p> <p>Il faut toujours motiver la charge imposée (exemple: le projet va induire du charroi supplémentaire, on va lui demander de participer un peu à des projets liés à la mobilité douce en guise de compensation).</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Il faut avant tout une bonne dose de courage du Collège communal pour imposer des charges aux particuliers (charges minimales généralement) mais surtout aux entreprises (charges plus conséquentes), en particulier celles qui emploient beaucoup de monde, car cela a un impact économique non négligeable</p> <p>Lorsqu'on impose une charge, il faut pouvoir s'assurer qu'on saura contrôler leur réalisation.</p> <p>L'imposition de charges (aménagement divers, travaux, cession de terrain,...) est critiquable à bien des égards, parfois même au sein de la majorité. Il s'agit avant tout d'une volonté politique qui doit être affirmée et assumée par le Collège.</p> <p>D'une mandature à l'autre, le « courage » peut changer, raison pour laquelle il s'agit aussi d'« opportunités »</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Ci- après, quelques exemples.</p>

Exemple de charges urbanistiques
« classiques » pour les particuliers

- Citernes eau de pluie avec ajutage
- Zones de parcage perméables
- Cession de bande de terrain
- Aménagement d'un trottoir
- Plantation de haies d'essences régionales/arbres
- Écran végétal pour masquer les citernes gaz/mazout aériennes
- ...

Exemple de charges
urbanistiques/environnementales plus
« spécifiques » pour les entreprises (et
certains particuliers)

- Aménagement de tronçons pour la mobilité douce (peut aller jusqu'à 100.000 €), participation financière à des études de projet
- Réalisation de démarches administratives auprès du SPW (ex: demande autorisation d'aménagement à la direction des autoroutes)
- Aménagement de jonctions entre l'exploitation et le réseau de mobilité douce
- Plantation de haies pour limiter les coulées de boues, plantation d'arbres
- Limitation de la hauteur de taille de haies existantes
- Limitation des heures d'éclairage nocturne des enseignes, façades, zones de parking, zones de travail
- Aménagement de mares, de bassins d'orage
- Clôtures présentant des ouvertures au bas pour le passage de petits animaux
- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques
- Installation de zone de parking réservée au covoiturage (place les plus proches de l'entrée)
- Installation de parcs sécurisés pour vélo/local vélo dans le bâtiment
- Installation de chiroptières (abri pour chauve-souris) en toiture, dans un mur
- Installations d'hôtels à insectes, de nichoirs
- Suppression de plantes invasives (Berce du Caucase, Renouées asiatiques, Balsamines, arbre à papillons)
- Végétalisation des zones de parcage (favoriser l'ombrage), maintien de zones de friche
- Protection des citernes gaz/mazout en zone inondable (lestage de la citerne et des conduites, panneau d'indication,...)
- Nettoyage continu des graffitis sur les cabines électriques/stations de pompage

Aides/conseils extérieurs

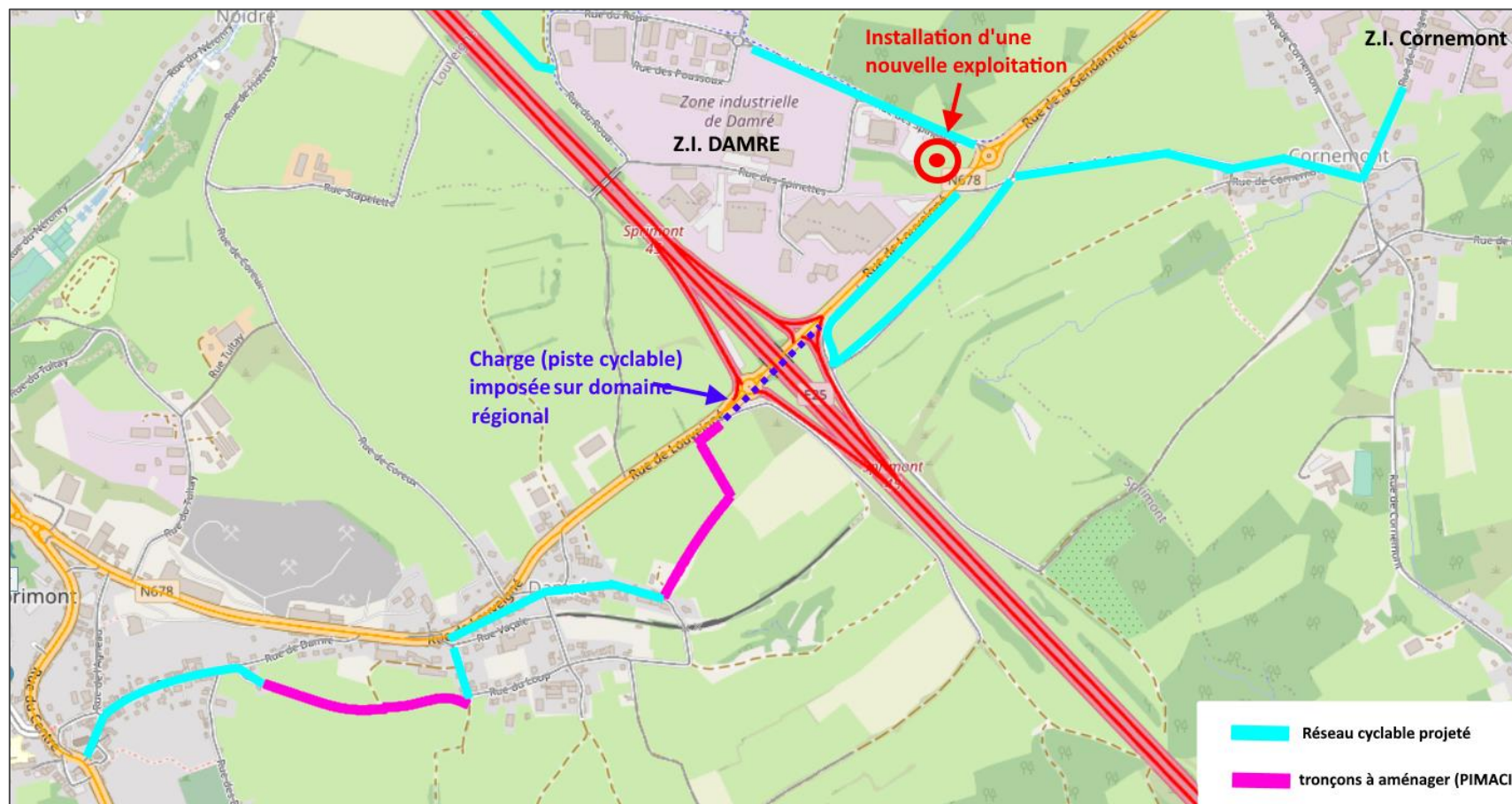
- Natagora
- DNF
- Province de Liège
- Asbl locales
- ...

Contraintes

- **Délais** légaux des procédures de demandes de permis relativement courts pour analyser un dossier, demander l'avis des aides extérieures, obtenir l'accord du collègue et intégrer les charges dans un avis ou dans le permis
- Il faut avoir une certaine **transversalité** entre les services communaux pour élaborer les charges relatives à la mobilité (service mobilité), au développement et à la préservation de la biodiversité (service Environnement) ou encore pour la gestion des risques d'inondation (service travaux). Lorsque plusieurs services sont fusionnés, comme à Sprimont, les liens entre les différents projets/objectifs communaux et les projets introduits par des privés (particuliers/entreprises) se font plus facilement.

A. Aménagement d'une piste cyclable

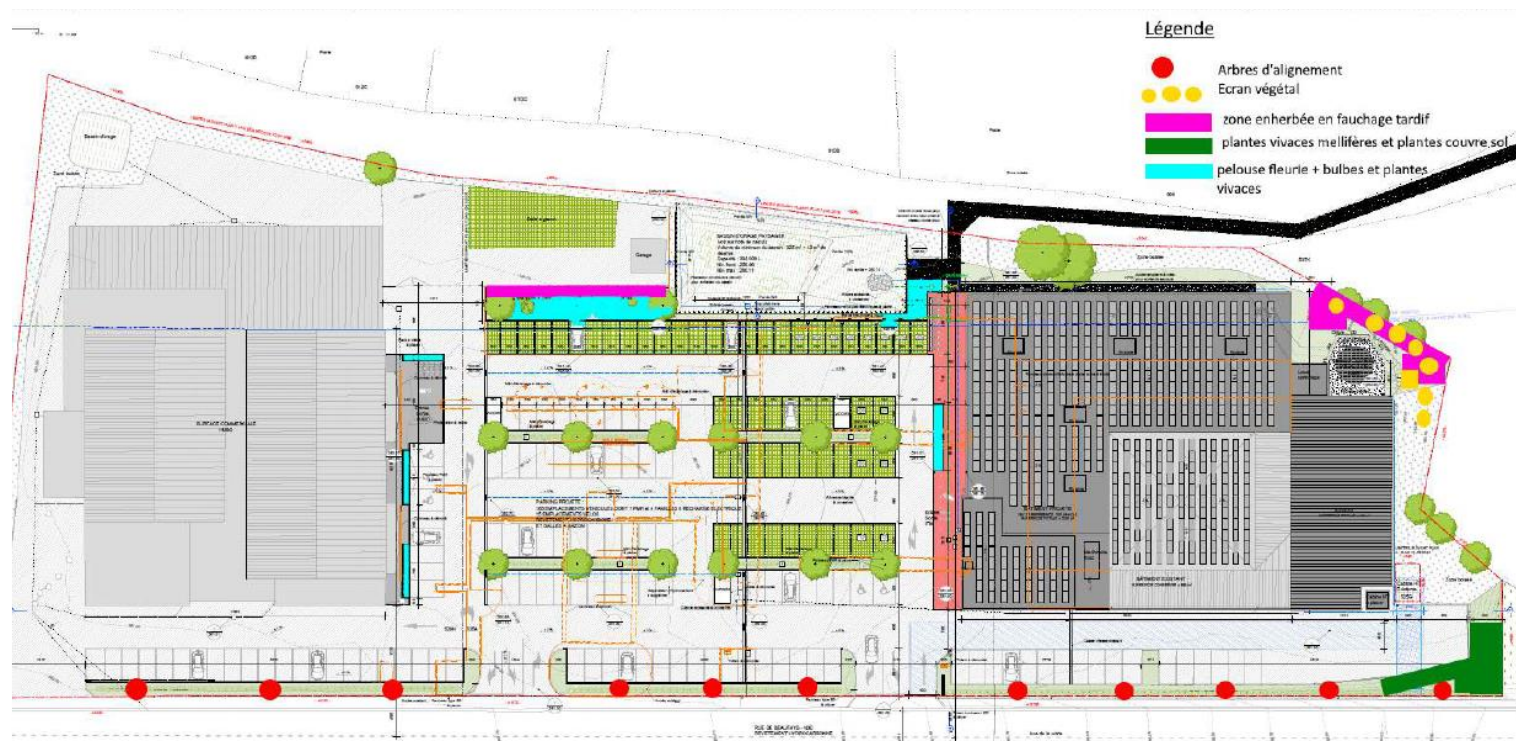
1. Une entreprise demande pour s'installer (permis unique) dans le Z.I de Damré déjà équipé d'un Ravel et de plantations
2. La commune a établi un projet de réseau cyclable (qui relie notamment ce Z.I. et un autre) et elle connaît les aménagements qu'elle va réaliser (via subside régional PIMACI) et ceux qu'elle ne peut réaliser pas sans l'accord du SPW qui est le gestionnaire.
3. Elle impose à l'entreprise de faire les démarches pour avoir l'accord du SPW et ensuite réaliser les travaux à ses frais



Quelques exemples

B. Agrandissement d'un commerce

1. Un commerce demande un permis intégré pour agrandir son bâtiment.
2. Des discussions préalables au dépôt du permis ont permis d'imposer l'aménagement une venelle cyclable à l'arrière du bâtiment et qui rejoint le réseau cyclable.
3. La commune impose des charges environnementales en complément des aménagements déjà proposés par le commerce qu'elle trouvait insuffisants.
4. Certaines charges ne sont pas visibles sur plans, elles concernent l'éclairage du site (parking, enseignes), l'entretien du bassin d'orage, la taille des plantations et les périodes d'élagage,...
5. Le collège n'est pas compétent pour octroyer le permis (c'est le SPW). Il intègre ses charges dans l'avis qu'il remet au SPW. Le SPW intègre les charges systématiquement dans son permis pour autant qu'elles soient légales et proportionnelles.



B. Installation d'un commerce

1. Un commerce demande un permis intégré pour agrandir son bâtiment.
2. Des discussions préalables au dépôt du permis ont permis d'imposer l'aménagement une venelle cyclable à l'arrière du bâtiment et qui rejoint le réseau cyclable.
3. La commune impose des charges environnementales en complément des aménagements déjà proposés par le commerce qu'elle trouvait insuffisants.
4. Certaines charges ne sont pas visibles sur plans, elles concernent l'éclairage du site (parking, enseignes), l'entretien du bassin d'orage, la taille des plantations et les périodes d'élagage,...
5. Le collège n'est pas compétent pour octroyer le permis (c'est le SPW). Il intègre ses charges dans l'avis qu'il remet au SPW. Le SPW intègre les charges systématiquement dans son permis pour autant qu'elles soient légales et proportionnelles.

décide à l'unanimité,

1° d'émettre un avis avis conditionnel sur la demande et motivé comme suit :

a) Gestion des risques d'inondation:

- tous les emplacements de parking seront aménagés en dalle gazon afin de limiter les risques d'inondation;
- les dalles en béton bordant l'entrée du commerce seront en matériaux drainant de type Klinkers;
- le bassin d'orage sera:
 - entretenu au minimum tous les 2 ans,
 - sécurisé par la pose d'une clôture en bois de type châtaigner ou d'une clôture métallique sur laquelle des plantes grimpantes se développeront (lierre commun, clématites,...) et seront entretenues annuellement,
 - équipé d'une porte d'accès munie d'un cadenas ou tout autre dispositif permettant de limiter l'accès au site aux seules personnes autorisées;
- les clôtures installées aux abords du bassin d'orage présenteront des ouvertures de 10 x 10 cm au niveau du sol, tous les 5 mètres afin de permettre le passage de petits mammifères;
- l'aménagement du bassin et de ses abords sera réalisé de sorte qu'il ait l'apparence d'une mare naturelle et contiendra des plantations spécifiques aux mares (roseau, plantes aquatiques,...);

b) Gestion des déchets:

- les déchets issus de l'exploitation seront contenus dans des conteneurs enterrés ou semi-enterrés de type « mollock » qui seront vidangés fréquemment de sorte qu'aucune nuisance olfactive ne puisse être ressentie aux abords du site de collecte des déchets;
- la vidange de ces conteneurs sera réalisée dans le même créneau horaire que celui autorisé pour les livraisons;
- les déchets générés par le commerce Hubo seront rassemblés à proximité du bâtiment abritant cette enseigne et ne pourront plus être visibles du domaine public sauf le jour de leur collecte; ils ne pourront plus être déposés contre la haie de la propriété cadastrée 01C531C;
- de petites poubelles accessibles à la clientèle seront disposées aux abords de chaque zone de parcage afin de limiter l'abandon de déchet sur le site d'exploitation; elles seront vidangées régulièrement par les deux commerces de sorte qu'elles ne puissent jamais déborder plus de 24h;

c) Nuisances sonores:

Afin de limiter les nuisances sonores liées aux livraisons des marchandises, ces dernières ne seront autorisées qu'entre 06h30 et 20h00 en semaine, le weekend et les jours fériés;

d) Pollution lumineuse:

- l'éclairage du parking, du bâtiment et de ses dépendances sera réalisé à l'aide de luminaires LED (couleur blanc chaud); il sera interdit en dehors des heures d'ouverture du commerce, en ce compris les enseignes lumineuses;
- une dérogation est autorisée pour l'enseigne située sur la façade gauche du bâtiment, telle que nommée sur les plans annexés à la demande de permis, pour autant que l'intensité lumineuse soit réduite de moitié et que l'éclairage soit éteint entre 23h00 et 05h00;

e) Mesures en faveur de la protection et du développement de la biodiversité:

- au minimum deux hôtels à insectes, d'une hauteur minimale de 1,5 m, seront installés au niveau de la zone verte et à proximité du bassin d'orage;
- 5 nichoirs orientés vers l'Est ou le Sud-Est seront installés au niveau des arbres implantés dans le parking, en concertation avec le service communal en charge de l'Environnement;
- les clôtures installées sur l'ensemble du site présenteront des ouvertures de 10 x 10 cm au niveau du sol, tous les 5 mètres afin de permettre le passage de petits mammifères;
- l'ensemble des parterres seront constitués de pelouse fleurie comprenant du trèfle (type Ecossem ou équivalent) et seront entretenus de sorte que la coupe permettra de maintenir les fleurs de trèfle entre avril et juillet, et seront agrémentés de bulbes (jonquilles,...) et de plantes vivaces mellifères, en particulier au niveau de la « zone verte »;
- une bande enherbée de minimum 1 mètre de large sera mise en fauchage tardif entre la « zone verte » et l'espace de stockage du magasin Hubo ainsi qu'aux abords du réservoir de sprinklage; **ces bandes seront fauchées une seule fois par an, après le 15 septembre;**
- au minimum 11 arbres mellifères d'essence régionale seront plantés en alignement le long de la voirie régionale, au niveau de la haie existante, comme repris au plan annexé à la présente délibération (Annexe 1);
- le talus situé dans le fond de la zone de livraison sera modifié en y plaçant des espèces vivaces mellifères et des plantes couvre sol mellifères;
- l'écran végétal actuel séparant le commerce Intermarché des propriétés voisines portant les numéros 25 et 25B de la rue de Beaufays sera renforcé à l'aide d'espèces régionales de sorte qu'il constitue une haie brise vue totale;
- les arbres existants implantés au niveau du parking ainsi que les nouveaux qui y seront plantés, seront entretenus de sorte qu'il puisse atteindre une hauteur suffisante pour que leur feuillage crée une zone d'ombrage sur le maximum de places de parking avoisinantes;
- l'ensemble des nouvelles plantations seront réalisées dès que l'avancement des travaux le permet et au plus tard dans les 12 mois de la fin du chantier;
- les nouveaux arbres plantés présenteront une hauteur minimale de 3 mètres;
- **l'entretien des haies et des arbres sera réalisé en dehors de la période de nidification des oiseaux en région wallonne, entre le 1er août et le 31 mars;**

f) Aménagements urbanistiques:

- la nouvelle cabine électrique, ainsi que l'ancienne, seront recouvertes d'un parement identique à l'un des deux matériaux utilisés à [Dupliquer](#) façade avant contre laquelle elles sont implantées;
- un écran végétal constitué d'arbres mellifères d'essences régionales sera implanté aux abords du réservoir de sprinklage de sorte que celui-ci ne puisse pas être visible depuis le domaine public et des parcelles voisines au printemps et en été; les arbres présenteront une





Je reste à votre disposition si vous souhaitez plus d'informations/exemples à ce sujet



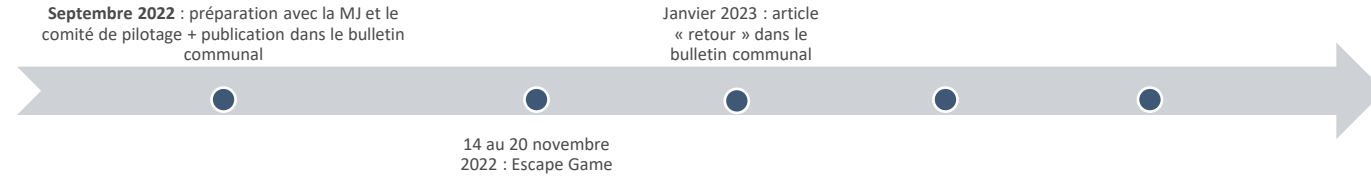
Gouvy

Commune	Commune de Gouvy
Titre de l'action	Escape-Game sur la thématique de l'énergie
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et précarité
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie, logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>L'objectif est d'organiser un escape-game ouvert aux écoles et au public afin de sensibiliser aux thématiques de l'énergie et du climat. Cette année, le comité de pilotage propose de se concentrer sur le thème du logement. Une prochaine édition pourrait aborder un autre thème. L'idée : pas tout mélanger et traiter d'un thème en profondeur.</p> <p>La MJ et ses jeunes vont créer le jeu et assurer sa mise en place au château, il est question de leur transmettre les thèmes à traiter choisis par le comité de pilotage:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ C'est quoi l'énergie ? (parler des différents types d'énergie) ▶ La transformation de l'énergie (électrique -> calorifique ...) ▶ C'est quoi une énergie renouvelable ? ▶ Comment fonctionnent les différents types d'énergie ? (nucléaire, éolien, solaire, ...) ▶ Comment diminuer sa consommation d'énergie ? ▶ Quels sont les gros consommateurs dans une maison ? <p>En terme d'expériences à vivre/faire vivre, plusieurs idées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ comparer la maquette d'une maison qui consomme beaucoup avec celle d'une maison passive, avec panneaux solaires, ... ▶ parcourir le château et trouver parmi des maquettes ou affiches les 5 types d'énergies (5 énergies qui donnent 5 lettres) ▶ il faut un but final qui pourrait être par ex „ trouver une solution pour que Clara puisse sortir de la maison obscure privée d'élec” ▶ au départ du jeu, partir avec une cagnotte importante de Watts, le but : en perdre le moins possible/en économiser un max au fil du jeu. ▶ le résultat permettrait de donner une idée de la catégorie dans laquelle se situe les joueurs (peu sensible, sensible, très sensible aux thématiques énergétiques). ▶ l'idée d'un puzzle à construire au fil des épreuves est évoquée également ▶ utiliser des néons fluo qui permettent de voir des empreintes sur les murs – jouer sur le ludique
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	L'objectif est d'organiser un escape-game ouvert aux écoles et au public afin de sensibiliser aux thématiques de l'énergie et du climat.
Parties prenantes	comité de pilotage, équipe POLLEC, MJ, écoles, citoyens...

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

/

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

/

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

/

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	/
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	/
<p>Commentaires</p>	<p>3 jours : vendredi à destination des écoles + 1 we à destination de tous publics. Les sous-thèmes et l'organisation est chapeauté par le comité de pilotage et les questions-énigmes et les décorations sont imaginés par la Maison des Jeunes MJ23. Le tout sera organisé dans le château de Gouvy. Les participants commencent le jeu avec un quota de WATTS et ils doivent passer les épreuves et résoudre les énigmes en conservant le plus de watts possibles ...et vous serez « Eco-Gouvyons » ou « GouvyWatt'ivore ».</p>

18>20 ESCAPE GAME NOV. AU CHÂTEAU

Et si l'énergie venait à manquer ? Et si, dans un futur proche, notre consommation toujours plus importante d'énergie faisait de la crise climatique un processus incontrôlable ? Et si vous pouviez empêcher cela ?



Du vendredi 18 au dimanche 20 novembre
De 10h à 17h

INFILTRÉZ-VOUS DANS LE CHÂTEAU DE GOUVY AFIN DE RÉALISER LE MAXIMUM D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

SI VOUS ÉCHOUEZ, VOUS SEREZ CONDAMNÉS À VIVRE DANS LE NOIR LE PLUS COMPLET...
CAR L'ÉNERGIE SE FAIT DE PLUS EN PLUS RARE. **CHAQUE WATT EST PRÉCIEUX !**

UNE EXPÉRIENCE
COMPLÈTEMENT IMMERSIVE
QUI PROJETTE LES PARTICIPANTS DANS
LEUR QUOTIDIEN ET USE À
S'APPROPRIER LES ÉCO-GESTES LES
PLUS IMPORTANTS POUR PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT.

UN JEU BASÉ SUR LA COOPÉRATION, LA
RÉFLEXION, L'EXPLORATION ET LA
MANIPULATION.



D'UN SEUL COUP D'ŒIL

A partir de 8 ans

Vendredi : invitation aux écoles (4, 5, 6 èmes primaires)

Week-end : invitation aux familles et groupes d'amis

Pack d'énigmes avec 2 niveaux de difficulté et des clefs de lecture différentes selon les âges

Petits groupes de max 6 personnes - Durée : entre 1h et 2h - Guidance sur place prévue - Gratuit

Merci de réserver : tel : XXX - Mail : XXX

- Guidance sur place prévue

Profondeville

Commune	
Titre de l'action	Création d'un Eco-quartier groupé et léger
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Affectation d'un terrain communal en ZACC pour de l'habitat léger</p> <p>Recherche d'un partenaire pour accompagner la commune dans le gestion du projet</p> <p>Lancement d'un appel à intérêt à l'attention d'un collectif déjà constitué.</p> <p>Construction du projet par le collectif, accompagné d'une association experte et de la commune.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Augmentation prix immobilier</p> <p>Risque d'artificialisation du sol</p> <p>Réponse à une demande croissante (HL)</p>
Parties prenantes	Commune – soumissionnaire – collectif de citoyens - riverains

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>60.000€ (POLLEC 21 – volet mobilisation)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui => Recherche prestataire pour accompagnement à la construction du projet</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Démarrage. Pour le moment, étoiles bien alignées et réception d'une offre sérieuse en septembre.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Il y en aura, c'est sûr...</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Oralement 😊</p>

Peruwelz

Commune	11 communes participantes
Titre de l'action	Réduire mon empreinte
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation, adaptation, précarité
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie, économie circulaire, etc...
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Chaque mois, une commune désignée prépare son support et l'envoie aux 11 communes membres du projet.</p> <p>Exemple : « Idée fûtée » du mois de janvier. Responsable : commune de Péruwelz. Envoi du support pour le : 15 décembre max. Si souci : prévenir le plus tôt possible pour pouvoir mettre une autre commune sur le coup!</p> <p>Planning prévu sur l'année.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p><u>Quoi ?</u> « Petits conseils malins d'économie d'énergie à la maison ».</p> <p><u>Pour qui ?</u> Pour les citoyens, le personnel communal...</p> <p><u>Comment ?</u> Sur un support visuel, facilement partageable par mail, sur les réseaux sociaux, etc...</p> <p>Mutualiser les ressources : chaque mois, chacune à son tour, une commune donne une « idée fûtée » et envoie un support général (avec le logo POLLEC 😊) que chaque commune peut alors diffuser.</p>
Parties prenantes	Coordinateurs POLLEC et/ou service communication des communes participantes.

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Néant

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Néant
 Au niveau administratif, un point collègue (avec délibéré toute faite ;-)) est demandé.

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

une vidéo à suivre ...

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Contact entre les communes- Mutualisation des ressources
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Pas un point négatif mais plutôt un déficit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nouvelle dimension à donner au projet pour qu'il ne s'étouffe pas 😊 .- Mobiliser d'autres communes? Si vous êtes intéressés : maite.deplechin@peruwelz.be
<p>Commentaires</p>	<p>Néant</p>

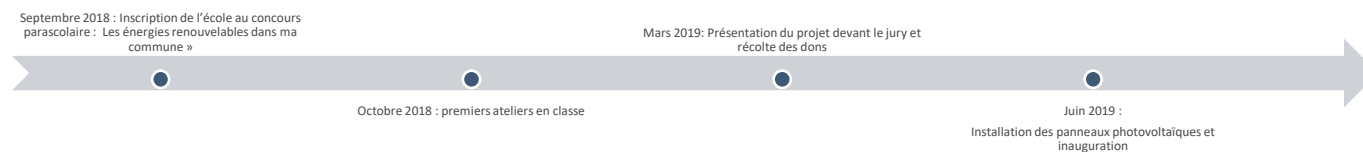
Comines-Warneton

Commune	Comines-Warneton
Titre de l'action	Installation photovoltaïque sur une école privée via un financement participatif
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Coordination sur la base d'un concours scolaire, d'une collecte d'argent pour installer des panneaux photovoltaïques sur une école privée.</p> <p>1: Animation dans la classe de 5 et 6 em primaire (Analyse des données, dimensionnement de l'installation, calcul d'un budget, réflexion au contrepartie des dons)</p> <p>2 : Création d'une fiche sur un site de récolte de dons</p> <p>3 : faire rayonner le projet pour attirer les donateurs</p> <p>4 : Honorez les contrepartie</p> <p>5 : Faire installer des panneaux</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Convention des Maires, Ville de Comines-Warneton engagée, Un concours parascolaire sur le thème de l'énergie, une école et des professeurs motivés
Parties prenantes	Ville de Comines-Warneton, Corps enseignant, P.O. de l'école, les parents, les sympathisants au projets, les élèves de l'école.

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

Néant

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Néant

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Projet Win/Win/Win. Parents, enfants, et école y gagnent. Grosse implication citoyenne par un petit geste Educatif pour les enfants : introduction au financement, apprentissage de connaissances techniques, sensibilisation aux énergies durables, responsabilisation face à leur environnement. Sensibilise les citoyens à l'énergie renouvelable et aux différentes sources de financement. Réalisation rapide : Idée en septembre et mise en route de l'installation en juin de l'année suivante. Les économies générées par le projet serviront à financer des activités pédagogiques et des projets durables dans l'école.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Demande de la motivation et un suivi particulier de la part des acteurs de l'action Entente entre le P.O. et le corp enseignant sur les bénéfices liés à l'installation. (Dans ce cas-ci, l'objectif fut que tous les bénéfices (économies) fait grâce à l'installation reviennent aux corps enseignant sous forme d'une enveloppe « verte » pour des projets dans l'écoles. Nous aurions pu cadencasser un peu plus ce point car il a donné lieu à des discussions quant au calcul des économies et à la mise à disposition de l'argent.</p>
<p>Commentaires</p>	

Gesves

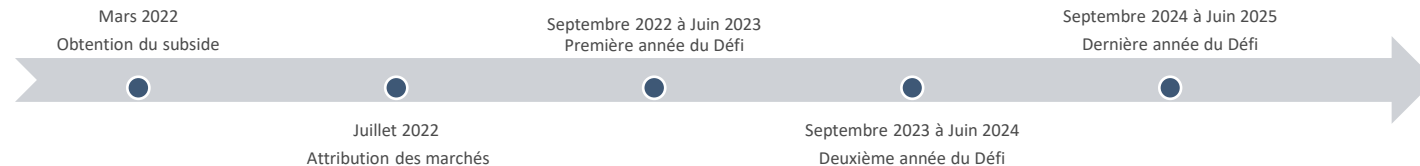
Commune	
Titre de l'action	Défi les As du Climat
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation (volets Energie, Mobilité, Achats durables) ; Adaptation (volet Plantations et Biodiversité) ; Précarité (Volet Energie)
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	ENERGIE / LOGEMENT MOBILITE PLANTATIONS
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	Défi à destination des citoyens de Gesves comprenant 4 thématiques : ENERGIE/LOGEMENT; MOBILITE; PLANTATIONS/BIODIVERSITE ; ACHATS DURABLES, sur une année ; renouvelé deux fois 20/9 : Rencontre 1 : Présentation du Défi et Animation « La Fresque du Climat » pour que tous aient un même niveau de connaissance De octobre à mai : ateliers, conférences, ciné-débat, échanges entre candidat propres à chaque thématique; distribution d'un référentiel d' « éco-gestes » dans chacune des thématiques et « mesures » de la progression En juin : animation festive pour célébrer les résultats et parrainer les futurs candidats au prochain défi
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	1. Les secteurs du LOGEMENT (59 %) et du TRANSPORT (23%) représentent les plus gros émetteurs de CO2 du territoire; la facture énergétique grimpe; 2. Le territoire subit de plein fouet les effets du changement climatique : inondations en 2021; sécheresse – canicules de 2019-2020-2022; 3. Les communes disposent de peu de moyens pour imposer des mesures; la sensibilisation reste le seul moyen de parvenir à des changements de comportement.
Parties prenantes	La commune ; les citoyens; le GAL Tiges et Chavées; Espace-Environnement pour l'animation des volets MOBILITE et PLANTATIONS/BIODIVERSITE; Electrons Libres



Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

POLLEC 2021 – Fiche 03 : 60.000 € ; part communale : 15.000 €

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

OUI, placé sur le Drive commun dans TH3

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

voir à la fin

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Bonne réceptivité de l'animation la Fresque du climat</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>La MOBILISATION des citoyens reste un point difficile :</p> <p>La communication a été menée au travers des canaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réseaux sociaux;➤ Flyers dans les écoles, les commerces locaux, les bibliothèques, etc.➤ Courrier spécifique aux nouveaux Gesvois➤ Mail aux membres de toutes les commissions actives sur le territoire : Climat, cyclistes, Alimentation et agriculture, CCATM, PCDR, etc➤ Mail aux agents communaux, membres du Collège et du Conseil➤ Distribution de flyers lors des activités de la semaine de la Mobilité
<p>Commentaires</p>	<p>Il serait intéressant de coordonner ce type de Défi au niveau régional à l'image du défi national français DECLICS pour mutualiser les ressources et outils !</p>



LES AS DU CLIMAT

LA FRESQUE
DU CLIMAT
Vous avez toutes les cartes en main

PAR OÙ
COMMENCER

Soirée de lancement du 20 sept 2022

Logos on the right: pollec, OXFAM Belgique, and a regional flag.

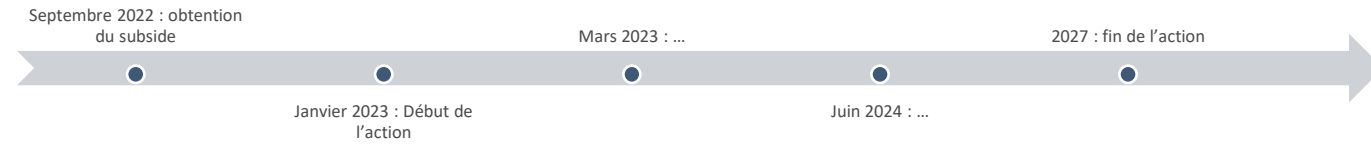
Musson

Commune	
Titre de l'action	Participation à la semaine de la mobilité
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Participation à la semaine de la mobilité via diverses actions;</p> <p>Les grandes lignes ont été mises en place avec le comité de pilotage. Au final, étant donné la taille de la commune et du fait de sa première participation, des choses simples ont été mises en place:</p> <p>Balade à vélo; essai de vélos électriques, circuit d'apprentissage du code de la route à vélo et concours de slogan sur le thème pour les enfants, défi des administrations pour le personnel communal et défi des élus pour le jour du Collège, mise en place d'un pédibus pour les écoles.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Inciter les gens à se déplacer à vélo ou à pied pour les petits trajets. Le contexte rural, rareté des transports en commun et la présence d'une route nationale traversant la commune rend la chose difficile.</p> <p>Conscientiser les jeunes et moins jeunes sur la problématique</p>
Parties prenantes	comité de pilotage, services communaux, vendeur de vélos pour la partie essai de vélos électriques

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>non</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Voir dernière dia</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Le pedibus n'avait que deux lignes mais a été un petit succès que tous veulent réitérer de manière régulière. La réflexion a déjà été lancée également pour la prochaine édition: pedibus pour les autres villages de la communes et vélobus pour le village sans école.</p> <p>Les essais de vélos ont également bien marché.</p> <p>La balade/apprentissage du code de la route, finalement mise en place, par le service sport de la commune, a bien fonctionné aussi: les petits ont fait la même grimpe avec leur vélo ordinaire que leurs parents avec le VAE 😊</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Le concours de slogan pour les enfants, il a été lancé au début des vacances via FB et via les stages communaux mais au final très peu de retour. (3 à 5 enfants pour une commune de 4600 hab.</p> <p>Ce qu'on voulait mettre en place et qu'on n'a pas réussi:</p> <ul style="list-style-type: none">- Simulateur d'eco-conduite à cause du prix, Musson est aussi défavorisé par sa position géographique: faire venir qqn de Namur ou Bxl est compliqué/cher.- Des actions pour la jeunesse sur le code de la route, idem, l'offre est minimale pour la région et le service de police qui aurait pu le faire n'était pas disponible- A part à deux personnes qui ont participé le jour la comité de pilotage s'est désintéressé de l'action.
<p>Commentaires</p>	<p>Au final, tous ceux qui ont participé étaient ravis et on est prêts à recommencer l'année prochaine encore mieux.</p> <p>Les employés communaux ont joué le jeu de venir à vélo ou covoiter pendant la semaine. Dommage que l'écho n'en a pas été fait auprès du public. La communication est améliorer, l'année prochaine, il faut commencer plus tôt pour pouvoir faire la pub de l'évènement dans le bulletin communal (trimestriel)</p> <p>C'était la première action lancée par la commune visible directement par les citoyens, la suivante ce sera le préfinancement des audit logements, lancement en octobre.</p>



Commune de Musson

5j · 🌐

La mobilité est une affaire de tous !

Beau succès pour la 1ère édition de la semaine de la mobilité à Musson.

Les diverses activités étaient organisées par le comité de pilotage « énergie » de la commune de Musson.

Bravo à tous les enfants qui ont embarqué vendredi matin dans le pedibus au départ des rues de France et Georges Bodard et à tous ceux qui ont participé à notre concours d'affiches et de slogans.

Merci à tous les participants de la balade découverte des plaisirs du vélo à assistance électrique ce dimanche à Willancourt.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles actions ...



Présentation d'actions



Un coordinateur décrit le projet qu'il mène au sein de sa commune.

Il souligne les points positifs et les points de blocage.

Durée : 7 min



A la fin de la présentation, les participants posent des questions.

Par la suite, le groupe identifie ensemble les éléments pour dépasser les points de blocage

Durée : 10 min

Libramont

Commune	Libramont-Chevigny
Titre de l'action	Animations énergie dans les écoles communales
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Changement des comportements
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Organisation de 5 journées sur 2 ans pour sensibiliser les élèves aux thématiques de l'énergie et aux économies de celle-ci.
Public cible	Élèves des écoles primaires, enseignants (, tout public via communications sur l'action)
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Choix de la structure d'animation, contact avec les écoles, relais vers le service communication de la commune, pérennisation du projet.
Acteurs/partenaires clés	Ecoles communales, structures d'animation, service communication de la commune

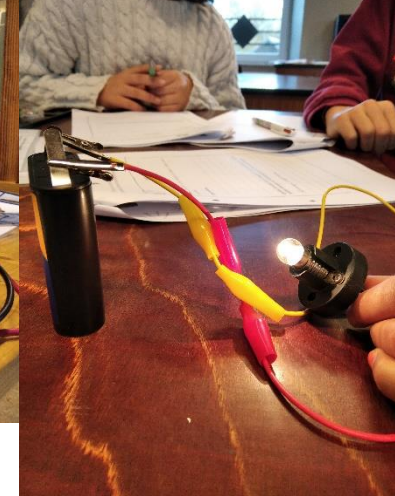
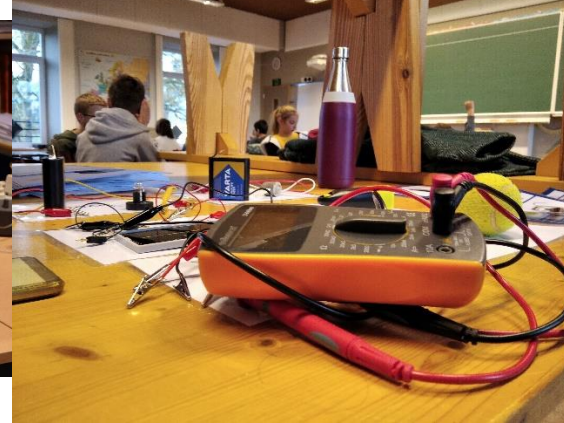
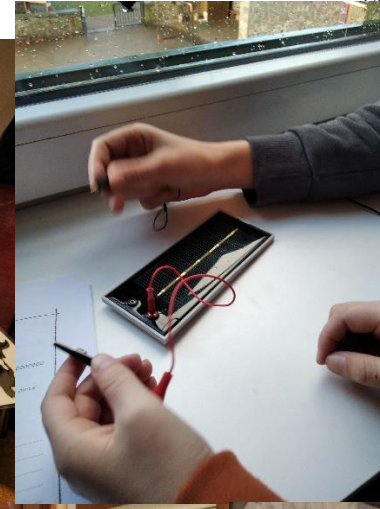
Planification

(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

				Janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24				
1	Marché prestataires animations	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
1.1	Rédaction du cahier des charges	cahier des charges	5	Verbeke Manon																																	
1.2	Publicité marché		20																																		
1.3	Attribution du marché																																				
2	Préparation du programme	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
2.1	Réunions avec les enseignants et l'animateur	PV de réunion	2	Comité de suivi																																	
2.2	Préparation des animations			Animateur																																	
2.3																																					
3	Animations	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
3.1	Animations électricité	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
3.1.1	Première animation: introduction	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.2	Deuxième animation: audit participatif	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.3	Troisième animation: bilan intermédiaire	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.4	Quatrième animation: bilan final	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.5	Cinquième animation: partage d'expérience	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.2	Réunion comités suivi			Comité de suivi																																	
3.3	Animation Chauffage et eau																																				
3.3.1	Première animation: introduction	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.2	Deuxième animation: audit participatif	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.3	Troisième animation: bilan intermédiaire	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.4	Quatrième animation: bilan final	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.5	Cinquième animation: partage d'expérience	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
4	Marché achat matériel	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
4.1	Rédaction du cahier des charges	cahier des charges	10	Verbeke Manon																																	
4.2	Publicité marché		20																																		
4.3	Attribution du marché																																				

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Coût: 73 000€ TTC deux années scolaires de 5 animations chacune dans 13 classes financé à 80% par le subside POLLEC 2021</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Capsules vidéos des bons gestes:</p> <p>https://www.facebook.com/reel/385185714206263</p> <p>https://www.facebook.com/watch/?v=411487498207327</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Les tournages des capsules vidéos sont un bon moyen pour aider les enfants à retenir les bons gestes et pour toucher un plus large public en les diffusant sur la page facebook de la commune.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>L'impact de l'action dépend fortement de l'adhésion du corps enseignant aux objectifs de sensibilisation. L'attention des enfants lors des animations dépend fortement de l'attention que l'enseignant y prête.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Martelange

Commune	MARTELANGE
Titre de l'action	Organiser le défi Génération Zéro Watt dans les écoles de la commune
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Atténuation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Accompagnement de classes ayant volontairement posé leur candidature et ayant été sélectionnées pour Le Défi Génération Zéro Watt.</p> <p>Une des deux écoles du territoire communale sélectionnée en 2023-2024 et l'autre qui posera sa candidature quand les inscriptions pour 2024-2025 seront ouvertes.</p> <p>Il est important de faire prendre conscience dès le plus jeune âge des problématiques climatiques et d'impliquer les enfants dès que possible dans la recherche de solutions à mettre en œuvre. Et au vu de l'enthousiasme général des élèves, nul doute que les messages et gestes de bonnes pratiques seront relayés aux parents et autres adultes de leur entourage.</p>
Public cible	Les élèves des écoles primaires de la commune et par là même, les parents et proches de ces élèves en invitant le transfert des bonnes pratiques de l'école vers le foyer.

Commune	MARTELANGE
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Pour cette première phase 2023-2024, l'institutrice de la classe de 6 ^{ème} primaire a pris la responsabilité de la bonne mise en œuvre de l'action . Le coordinateur POLLEC accompagne et se met à la disposition de l'institutrice pour assurer le meilleur déroulement possible.
Acteurs/partenaires clés	Scienceinfuse – UCLouvain Accompagnatrice : Nathalie Monfort Phase 1 (2023-2024): Ecole Fondamentale Autonome de Martelange Phase 2 (2024-2025 si sélectionné): Ecole Fondamentale Libre de la Haute-Sûre – Martelange
Planification (Les différentes étapes de votre action, échéances, etc.) (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)	Phase 1: 2023-2024 – Phase 2: 2024-2025 - Septembre: candidature et sélection - Octobre: introduction et pré-audit par accompagnatrice - Novembre: audit , analyse et élaboration d'un plan d'action - Janvier: évaluation intermédiaire - revues les actions qui doivent être améliorées, amplifiées ou développées, si nécessaire - Mai – juin: bilan collégial du défi avec les élèves de la classe pilote et confirmation de l'économie d'énergie réalisée grâce au plan d'action. Pour la phase 1 en cours, dimanche 30 juin, remise des diplômes d'éco-citoyen ainsi que l'éventuel prix décerné à l'école à l'occasion de la fête de fin d'année (fancy-fair)

Commune	MARTELANGE
Estimation du coût et financement (privé, fond propre commune, subside, etc.)	Pas connu à ce jour (à la discrétion de l'école).
Avez-vous un cahier des charges à partager ?	Non. Il n'y a pas eu de cahier des charges à faire pour l' exécution de cette action
Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint	

Martelange, le 08 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Suite à l'appel à projet "génération Zéro watt" lancé dernièrement, nous, élèves de 6ème primaire, sollicitons votre attention afin de déposer notre candidature.

Nous sommes les adultes de demain, c'est pour cela que nous nous devons de réfléchir et d'agir déjà maintenant pour notre avenir. Nous entendons souvent que les énergies ne sont pas éternelles et nous constatons via nos parents que les factures sont de plus en plus chères.

Une autre préoccupation est le respect de la nature. Nos parents étaient déjà conscientisés de leur temps à l'école par ce sujet. C'est maintenant à notre tour d'agir.

Notre école s'investit déjà énormément quant à la réduction et l'économie de l'énergie (remplacement des luminaires néons par du LED dans tout le bâtiment il y a deux ans, le remplacement d'une chaudière à mazout par une à gaz, isolation des toits, prise de conscience des fermetures des portes extérieures,....).

Durant les leçons d'éveil scientifique et technologie, nos enseignants mettent l'accent sur l'électricité et l'énergie et les dommages que ceux-ci peuvent provoquer s'ils sont mal gérés.

Votre projet "génération Zéro watt" nous permettra de continuer à nous former à devenir des futurs citoyens responsables.

Les élèves de 6ème année

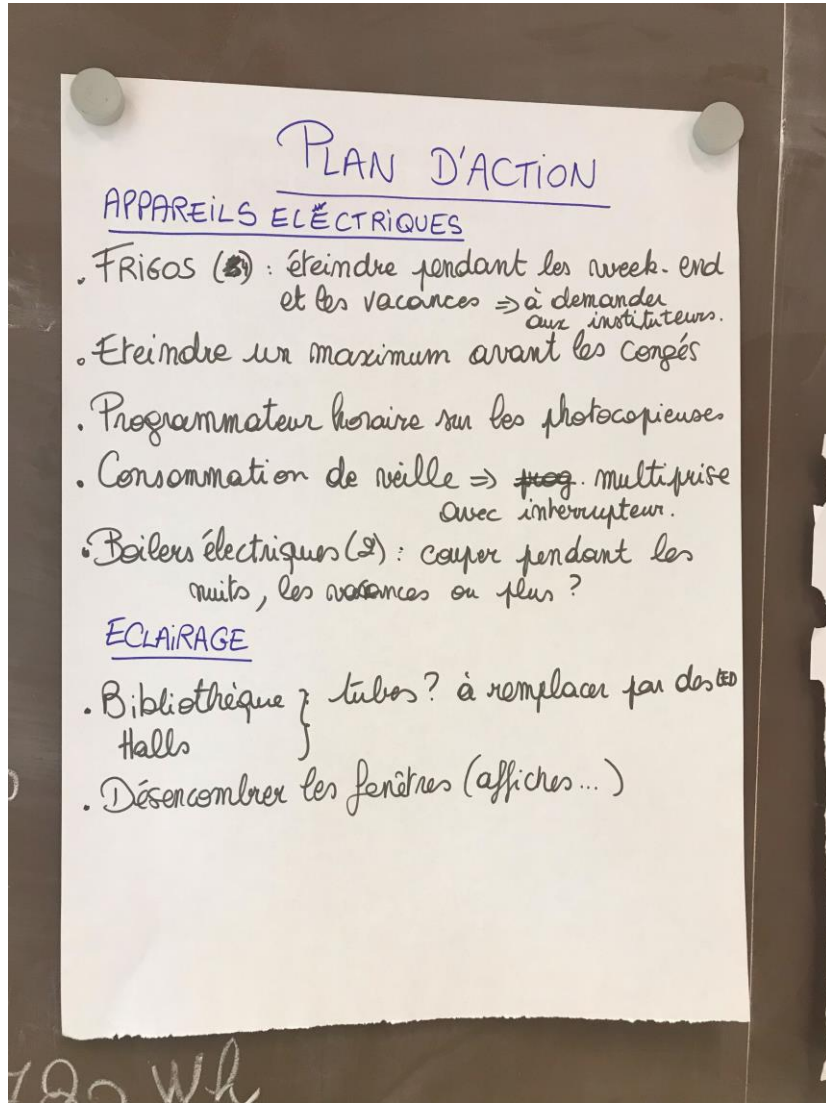


Gabriel
 radman Mathias
 Lambert y Lamin
 Heyt
 clae
 Dénin
 Ylwin
 Selon
 Yara Angbarass

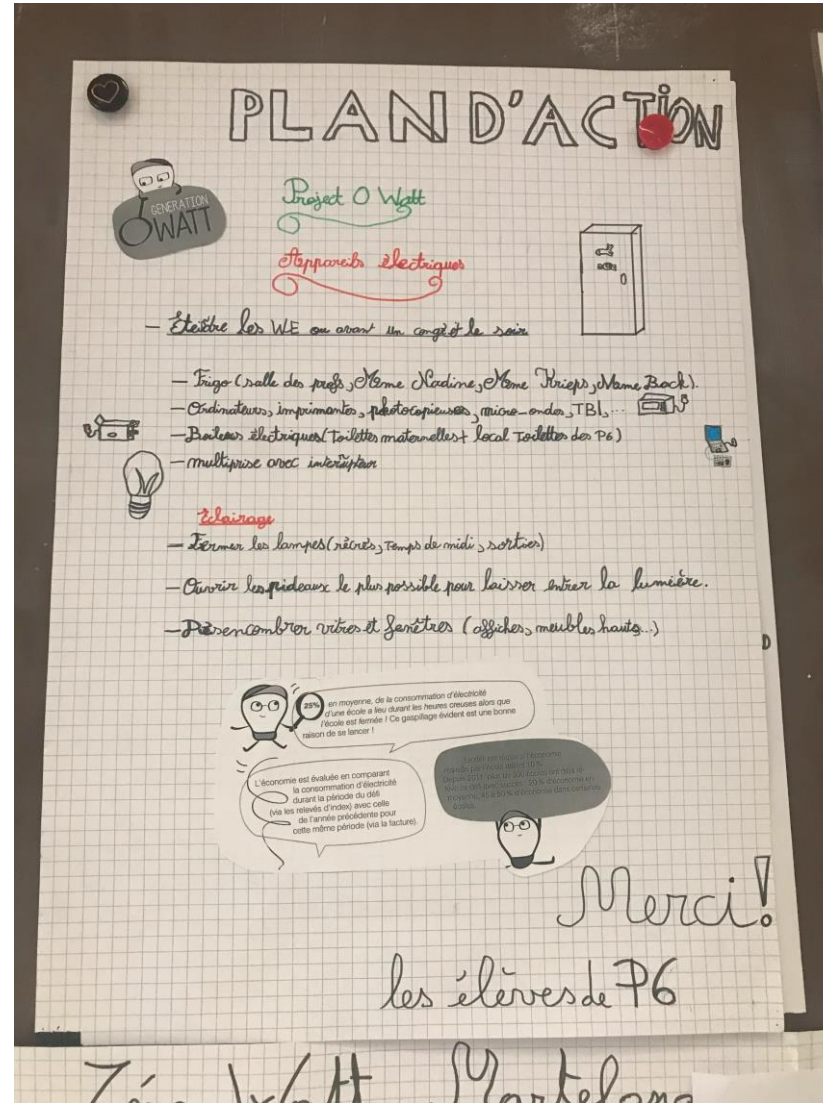
Implications des élèves dès la rédaction de la lettre de motivation



Première prise de contact avec l'accompagnatrice



Plan d'action - ébauche octobre 2023



Plan d'action - final janvier 2024

Activités complémentaires et supports pédagogiques



Visite d'une éolienne



Le cahier de l'énergie. Je découvre l'énergie, j'agis pour ma planète [2022] (papier)

Energie

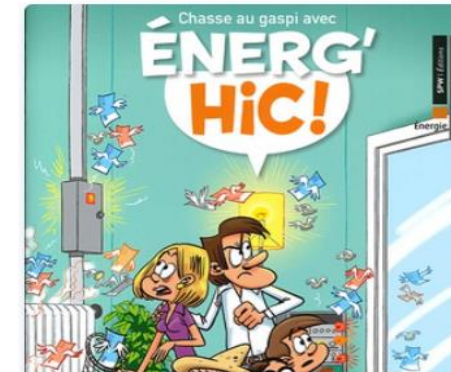


Le cahier de l'énergie. Je découvre l'énergie, j'agis pour ma planète. Cahier du professeur [2022] (papier)

Energie



101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi [2022] (papier)



Chasse au gaspi avec Energ'hic [2019] (papier)

Energie

Publics scolaires

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>La motivation et l'enthousiasme des élèves.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Difficultés pour obtenir les information des consommations électriques de l'école (cabine haute tension et marché de fourniture géré par la Fédération Wallonie-Bruxelles). 2 écoles de réseaux différents (non communales) – obligation de parité.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Genappe

Commune	
Titre de l'action	Mise en place de véhicules partagés
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. D'autres villes ont depuis sauté le pas en se basant sur notre expérience.</p> <p>De plus en plus de citoyens de Genappe s'habituent à partager ces voitures. Le système de voitures partagées à des fins privées connaît une belle popularité.</p> <p>Nos voitures partagées sont disponibles 24 h/24 à la rue de la Station et à la Plaine Communale à Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée (4€/heure) et le nombre de kilomètres parcourus (0,27€/km).</p>
Public cible	<p>La population de Genappe</p> <p>Les employés communaux, du CPAS et du Centre culturel (pour la partie professionnelle, nous disposons de 80 heures/véhicule/mois)</p>
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Ecriture des exigences techniques pour la réalisation du cahier des charges</p> <p>Suivi du projet en collaboration avec le Collège communal et /ou l'opérateur</p> <p>Communication régulière</p> <p>Propositions d'extension sur le territoire</p>

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Depuis le vendredi 09 octobre 2020 en plein COVID</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>650,-€TTC/véhicule/mois</p> <p>Financement sur fonds propres communaux</p> <p>Système de cashback – plus les voitures sont utilisées, moins elles nous coûtent (ex : les trois voitures ont été gratuites en novembre et décembre 2023)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Le cahier des charges et bien volontiers partagé sur simple demande</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Le projet fonctionne très bien et semble adopté par les habitants de Genappe</p> <p>La taille de la Ville est pertinente</p> <p>Le coût de la voiture électrique nous aide</p> <p>Cela permet à un ménage de se passer au moins d'un véhicule</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Pas suffisamment utilisé par le personnel communal</p> <p>Difficulté pour une commune de financer ce type de dispositif seule – lent à déployer sur l'ensemble d'un territoire</p> <p>Difficulté liée aux bornes de recharge</p> <p>Les cahiers des charges pourraient être passé à un autre niveau de pouvoir (voir situation en Flandre).</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Les véhicules électriques partagés cartonnent

GENAPPE

Genappe disposera dès la semaine prochaine d'une quatrième voiture électrique partagée. Elle sera installée sur le site de l'Espace 2000.

Une quatrième voiture partagée électrique sera installée en test pour trois mois, dès la semaine prochaine, sur le site de l'Espace 2000 à Genappe par AutoMotorShare. Elle s'ajoute aux trois véhicules installés jusqu'ici à la rue de la Station (deux véhicules) et à la plaine communale (un véhicule). « Nous disposons de 80 heures d'utilisation des véhicules pour le personnel communal, le personnel du CPAS et le personnel du 38. Jusqu'ici, le personnel utilise peu ces véhicules, trop éloignés de l'hôtel de ville. Nous espérons qu'avec ce véhicule supplémentaire, installé à Espace 2000, le personnel sera plus enclin à emprunter ces véhicules », signale le bourgmestre, Gérard Couronné.

La Ville de Genappe pionnière

Le nouveau véhicule sera disponible du lundi au vendredi, de 7 h à 22 h 30, et le samedi de 7 h à 13 h. Il n'est pas possible de l'emprunter le dimanche au contraire des trois autres véhicules accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 via l'application Share Mobility. Le coût de location est de 3,99 €/heure et de 0,27 €/km. Une location de 24 heures est possible



Gérard Couronné, Vincent Girboux et Frédéric Gago Garcia ont annoncé la présence d'un quatrième véhicule électrique partagé à Genappe.

pour 29€.

Genappe a été la première commune wallonne de 15 000 habitants à installer des véhicules partagés électriques sur son territoire. Le service existe depuis le 10 octobre 2020. « Le Covid et le télétravail ont freiné le démarrage du service. Actuellement, on sent une évolution dans la population, un changement dans les habitudes », signale Vincent Girboux, échevin de l'Énergie. La Ville investit 650€ par mois par véhicule : « Nous percevons 50 % de la location. Avec la fréquence d'utilisation actuelle, cela nous ramène la facture mensuelle à environ 100 €/mois par véhicule », précise Vincent Gir-

boux.

40 000 km/an et par véhicule

La société AutoMotorShare a dénombré 157 utilisateurs réguliers. « Les locataires sont majoritairement des personnes âgées entre 25 et 55 ans, de toutes les couches sociales. Chacun des trois véhicules parcourt 40 000 km par an. Nous allons maintenant renouveler le parc. Les véhicules mis à disposition sont super équipés », précise Frédéric Gago Garcia, responsable d'AutoMotorShare. La Ville envisage maintenant de placer un véhicule sur la place de Bousval et à Loupoigne, sur le site de I-Dyle.

Flobecq

Commune	Flobecq
Titre de l'action	Elaboration d'une charte paysagère – renforcement du maillage forestier / vert / bleu
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Environnement et biodiversité, aménagement du territoire, adaptation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	La Charte paysagère est un document d'orientation et d'aide à la décision, notamment pour les communes et les porteurs de projet. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement durables des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place sur une période de dix ans. Elle est composée d'une partie descriptive, d'une partie évaluative et de fiches d'actions.
Public cible	Outil pour l'Administration communale en vue de l'amélioration de l'aménagement du territoire (contre l'urbanisation en rural par ex.) et du renforcement des maillages naturels / de la restauration des paysages naturels et culturels, de l'amélioration de la biodiversité et de la résilience.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Elaboration de la charte par le PNPC. Rôle du service urbanisme/CPC: Suivi de l'élaboration de la charte + sensibilisation projets d'urbanisme + initiation et suivi des actions de maillage concrets.
Acteurs/partenaires clés	En collaboration avec le PNPC – Parc Naturel du Pays des Collines, Ideta (appui technique), la Fondation Rurale de Wallonie, Maison de l'Urbanisme du Hainaut et les communes de Ath, Ellezelles, Frasnes-Lez-Anvaing, Mont-De-L'Enclus.

<p style="text-align: center;">Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Juillet 2018 : Constitution du Comité de pilotage « Charte paysagère »</p> <p>2018 : Récolte de données</p> <p>2018 – 2022 : Analyse contextuelle, diagnostic, recommandations, pistes d'actions</p> <p>2019 - 2022 : Volet participatif : ateliers, enquête citoyenne, balades paysagères, concours photos</p> <p>Avril 2022 : Présentation pistes d'actions au Collège communal</p> <p>Janvier 2023 : Validation programme d'actions par Copil</p> <p>2023-2024 : Demande de détermination du contenu du RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales) au Gouvernement wallon et rédaction de ce RIE</p> <p>2024 : Enquête publique et consultations pour une adoption définitive par le Pouvoir Organisateur (IDETA) + publication au Moniteur Belge</p> <p>2024 : Communications</p> <p>2024 - 2030 : Actions : continuité de la structure éco-paysagère (renforcement maillage forestier), protections sites Natura 2000, SGIB, réserves naturelles, activités d'éducation au paysage pour l'enseignement, chantiers participatifs de rénovation du paysage, accompagnement agriculteurs pour des pratiques agricoles plus durables, ...</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>?</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>/</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>/</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impuls général positif pour mener des actions; - Partenariats, synergies, expertise, transversalité; - Sensibilisation du citoyen au paysage (via volet participatif); - Sensibilisation architectes et auteurs de projets sur les spécificités du paysage; - Valorisation de l'architecture traditionnelle, du patrimoine arboré, des structures paysagères dans les demandes de permis d'urbanisme; - Gestion et restauration des différents milieux naturels (maillage vert/bleu); - Plantation de haies, d'alignements d'arbres, de saules têtards, d'arbres solitaires, d'arbres fruitiers à haute tige, de vergers, de prés fleuris, ... dans le paysage; - Accompagnements des citoyens: Journée de l'arbre, Arbrenkit, BiodiverCité, Yes We Plant!, etc. - Valorisation des produits locaux (marchés, brochures, etc.); - Valorisation des cheminements cyclo-piétons, land art, panneaux explicatifs; - Initiation de reconversion de SAR – Site à réaménager: projet de résidence services au centre de Flobecq – projet à caractère paysager;
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Favoriser l'outil SDTC – Schéma de Développement Territorial Communal? Ou un Guide d'Urbanisme?</p> <p>> Pour définir la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire avec mesures de gestion et de programmation + identifier des propositions de révision du plan de secteur.</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>/</p>

Erezée

Commune	Erezée
Titre de l'action	Plantation participative d'une haie vive (et de saules)
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation, participation et aménagement du territoire
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Une nouvelle voie lente a été construite sur la commune d'Erezée. Pour l'intégrer au mieux dans le paysage, l'idée de planter une haie a vu le jour.</p> <p>Lors de la Semaine de l'Arbre 2023, la haie a donc été plantée avec des citoyens et des associations locales. Des saules destinés à la vannerie ont aussi été plantés. D'autres activités ont également été organisées en coopération avec des associations locales.</p>
Public cible	Les citoyens
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Collaboration entre le service POLLEC, le service Opération de Développement Rural, le service Travaux et le service Environnement</p> <p>« Coordonner »</p>
Acteurs/partenaires clés	Le SPW (pour les plants), les associations locales (Mouvement de jeunesse,...), la FRW et la CLDR (GT Nature), le Service Travaux (tranchées, aller chercher les plants)

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion (Quand ? Combien de plants ?) - Commande des plants (plants offerts par la RW) - Coordination avec le Service Travaux pour aller chercher les plants , réaliser les tranchées, prévoir une tonnelle - Communication (toutes-boites, BC, affiches) avec tous les évènements en lien (distribution de plants pour les citoyens, conférence, spectacle,...) - Mise en place (commandes de boissons et de croissants/pains au chocolat) - Plantation - Retour (article BC,...)
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Plants gratuits offerts par le SPW</p> <p>Les seuls frais sont ceux pour la petite restauration (déjeuner et boissons) => fonds propres</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non, mais le lien pour avoir les plants (attention à respecter les dates) :</p> <p>https://yesweplant.wallonie.be/home/aide-et-soutien/plants.html</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>La coopération entre les services</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>On a eu beaucoup trop de plants. Et en plus, dû à la mauvaise communication avec la DNF, on a reçu deux fois le nombre de plants que nous avons commandé MAIS cela a permis d'en distribuer aux associations locales et aux citoyens => plus de haies sur la commune (pas vraiment un point négatif) !</p> <p>Le seul vrai point négatif est que nous n'avons pas eu assez de vin chaud !</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Nous avons été étonnés de l'engouement de cette action => assez de personnes</p> <p>En 1h30, la haie en double rang était plantée alors que la terre était détremée (les tranchées étaient faites avant).</p>



Rochefort

Commune	ROCHEFORT
Titre de l'action	Etablir une stratégie immobilière pour les bâtiments publics
Thématique	Bâti public
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine communal assez conséquent (avec 300 bâtiments recensés) - Peu d'informations disponibles sur les consos énergétiques (données dispersées) - Bâtiments impactés par les inondations de 2021 (Halls sportifs, écoles, piscines, logements sociaux...) - Gros investissements à prévoir (Hall sportif : 1,8M€ / Square Amicale & CCR : 2,7 M€, Ecole Rd-point: 1,8 M€ ...)
Public cible	Pouvoirs publics et usagers (écoles, centres sportifs, bâtiments administratifs et techniques, associations...).
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<ul style="list-style-type: none"> - Reprendre le cadastre immobilier (fourni par le patrimoine), checker - Recueillir les données énergétiques internes(via le STC, chef des travaux, service des eaux, compta...) - récupérer les données énergétiques « externes » (logements gérés par CPAS, sociétés de logements...) - apporter conseil et support pour les appels à projets (CECP, UREBA, ...) avec les marchés publics - interlocuteur avec ECETIA → proposer un classement des actions : rénovation, chauffage, déploiement ENR, bâtiments à prioriser...
Acteurs/partenaires clés	ECETIA / Broptimize

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Action initiée en mars 2023.</p> <p>Mars – juin 23: ébauche du cadastre, collecte des données</p> <p>Juillet – novembre : revue et tri cadastre (élection de 80 bâtiments) – ECETIA, selection d'un bureau d'études (ECETIA – Broptimize)</p> <p>Novembre – février 24: mise à jour, récupération de données manquantes</p> <p>Février – Avril: analyse du cadastre et préparation stratégie</p> <p>Avril 24: présentation de la proposition de stratégie</p> <p>Avril – Décembre 24 : actions sur les bâtiments priorités</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subsidé, etc.)</p>	<p>40 000 € (25000€ stratégie + 1500€ pour audits et scans énergie ciblés)</p> <p>+ ¼ ETP POLLEC (commune)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Projet en cours : permet d'avoir une vraie bonne base pour développer une stratégie immobilière globale</p> <p>Enjeux financiers importants pour la commune (intérêt du DG et du collège) → soutien hiérarchique, dossier priorisé</p> <p>Des chiffres précis et utiles pour le rapportage POLLEC</p> <p>Des premières pistes ses dégagent</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Recherche d'informations: assez difficile d'avoir des données cohérentes sur l'ensemble du parc</p> <p>Lenteur du processus : informations relayées ou retardées vers ECETIA ou Broptimize (confidentialité des données, disponibilités, charge travail, compréhension de la demande)</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Projet en cours, non terminé</p> <p>Action assez chronophage</p>

Seneffe

Commune	Seneffe
Titre de l'action	Eco Team
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Organisation interne
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Créer un engouement et une dynamique eco team
Public cible	Les employés communaux hors écoles
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	CPC porteur du projet
Acteurs/partenaires clés	Les employés communaux

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>5 réunions de 2h00 par an</p> <p>1 (introduction) 2 3 4 (3 thématiques) 5 (récapitulatif, célébrer)</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Fond propre commune</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>- (projet pas encore débuté)</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>- (projet pas encore débuté)</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Vaux-sur-Sûre

Commune	VAUX-SUR-SURE
Titre de l'action	Cycle d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Rénovation du bâti privé
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Production d'un guide énergétique, organisation de 9 soirées de coaching en énergie et d'une conférence sur les primes et prêts à taux 0%. Frein important à la rénovation : appréhension face au dédale technico-administratif.
Public cible	Tous publics.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Les responsables des plans de cohésion sociale (PCS) de 4 Communes voisines. Les coordinateurs Pollec ont pu apporter quelques conseils et connaissances techniques.
Acteurs/partenaires clés	Ingénieurs-conseils Nathalie MONFORT et Lisa de HALLEUX

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>La préparation a commencé au printemps 2023. L'action proprement-dite s'est étalée de septembre à décembre 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre : confection et distribution d'un guide « Comment améliorer ma consommation d'énergie à la maison ? » • Novembre – décembre : 9 soirées coaching en mode « soirée Tupperware » (suivre ses consommations, rénover sa toiture, les primes existantes, les fournisseurs d'électricité, les installations photovoltaïques,...) • 14 décembre : conférence sur les primes et prêts à taux 0% animée par le Guichet de l'Energie de Libramont et par l'équipe "Rénopack- Rénoprêt- Galo" de la Province de Luxembourg
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Prestataires externes : 5.243€</p> <p>Environ 100h de travail RH internes</p> <p>Subside « Initiatives de solidarité et d'aide aux personnes dans le cadre de la crise énergétique – 2023 » (SPW)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>OUI</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>OUI</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Beaucoup d'enthousiasme de la part des participants (72 aux coachings et +/-40 à la conférence).</p> <p>De nombreux contacts pris avec le Guichet de l'Energie et l'équipe "Rénopack- Rénoprêt- Galo" de la Province de Luxembourg.</p> <p>Bonne collaboration entre les Communes.</p> <p>Un public moins favorisé a pu se rendre compte que la rénovation est possible, même avec des revenus modestes.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Les participants sont des personnes déjà relativement sensibilisées ; difficile d'aller chercher les autres.</p> <p>Délais de mise en œuvre serrés.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Limbourg

Commune	Limbourg
Titre de l'action	Création d'une zone d'expansion de crue afin de protéger les espaces urbanisés en aval en cas de nouvelle montée des eaux
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Aménagement du territoire
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	À la suite des inondations de 2021, nécessité de créer des zones d'expansion de crue à différents endroits le long de la Vesdre : à l'arrière avenue David et entre le terrain des Espagnols et le pont Vesdray.
Public cible	Populations riveraines des cours d'eaux.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Equipe POLLEC - Collège communal
Acteurs/partenaires clés	Service urbanisme et Environnement

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Subvention de la Région wallonne en attente d'acceptation</p> <p>Estimé à 3M€</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>/</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Oui</p>

Zone expansion de crue



Développement quartier durable : ZECr = Zone d'Extension de Crue

- En vert : zone à ne pas minéraliser : berges à replanter
- En orange : vélo route
- En bordeaux : bâti problématique



Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

/

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

/

Autres commentaires

/



Visé

Commune	Ville de Visé
Titre de l'action	Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Installation de deux bornes de recharge pour véhicule électrique sur le territoire de la commune. Le réseau de bornes de recharge est insuffisant sur le territoire. Elargir l'offre et constitution d'un maillage,
Public cible	Les habitants de Visé possédant un véhicule électrique Les utilisateurs de véhicule électrique se rendant à Visé
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	CPC : coordination du projet
Acteurs/partenaires clés	La province de Liège La société NEWELEC RESA

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Choix des sites</p> <p>Commande des bornes</p> <p>Commande du compteur</p> <p>Travaux préparatoires</p> <p>Installation du compteur</p> <p>Installation des bornes</p> <p>Mise en service des bornes</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Bornes : 14.283,32 €</p> <p>Compteur : 9.052,12 €</p> <p>Travaux préparatoires : 2.000 €</p> <p>Financé par subside et fond propre de la commune</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Marché de la province de Liège</p>





<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Participation à un achat groupé (marché In house)</p> <p>Facilités pour la commune, pas besoin de lancer son propre marché pour l'achat des bornes et pas besoin de désigner un opérateur pour assurer le système de paiement des recharges.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Prévoir l'alimentation électrique pour le raccordement des bornes.</p> <p>Procédure pour la facturation des consommations liées au recharges.</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Prochainement, d'autres bornes de chargement vont être installées sur la commune dans le cadre d'un programme régional de déploiement d'un réseau de recharge.</p>

Andenne

Commune	
Titre de l'action	Mise en place d'une communauté d'énergie renouvelable
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Energies renouvelables Précarité
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Créer une communauté d'énergie est une initiative de grande ampleur, avec la particularité de viser à la fois des objectifs environnementaux, économiques et sociaux importants. Ce projet, inclusif et engagé, rassemble une mixité sociale et économique autour de valeurs et de buts communs, et assoie la position et l'implication de ses membres en faveur de la transition et la résilience écologiques. Par ce biais, les membres de la communauté pourront vendre leurs surplus de production d'électricité à des tarifs attractifs et/ou acheter les surplus de production d'autre producteur à des tarifs très compétitifs.
Public cible	Bâtiments communaux, citoyens, entreprises, ...
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Cellule Transition (coordinateur de la Cellule + autre membre de la Cellule)
Acteurs/partenaires clés	ORES, Idelux, CWAPE, Cluster Tweed + les membres de la CER

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Tâche/ étape</th> <th>Échéance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rencontre avec le GRD afin de délimiter le potentiel des différents périmètres sur la commune</td> <td>2023</td> </tr> <tr> <td>Gestion du marché public pour l'étude de faisabilité + choix plus ciblé de l'emplacement</td> <td>2023</td> </tr> <tr> <td>Création de la structure juridique de la CER</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>En fonction des résultats de l'étude, achat communal de capacités de production supplémentaires</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Communication vers les publics cibles</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Gestion du marché public pour l'externalisation la facturation de la CER</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Engagement des adhérents</td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td>Lancement officiel de la CER</td> <td>2025</td> </tr> </tbody> </table>	Tâche/ étape	Échéance	Rencontre avec le GRD afin de délimiter le potentiel des différents périmètres sur la commune	2023	Gestion du marché public pour l'étude de faisabilité + choix plus ciblé de l'emplacement	2023	Création de la structure juridique de la CER	2024	En fonction des résultats de l'étude, achat communal de capacités de production supplémentaires	2024	Communication vers les publics cibles	2024	Gestion du marché public pour l'externalisation la facturation de la CER	2024	Engagement des adhérents	2025	Lancement officiel de la CER	2025
Tâche/ étape	Échéance																		
Rencontre avec le GRD afin de délimiter le potentiel des différents périmètres sur la commune	2023																		
Gestion du marché public pour l'étude de faisabilité + choix plus ciblé de l'emplacement	2023																		
Création de la structure juridique de la CER	2024																		
En fonction des résultats de l'étude, achat communal de capacités de production supplémentaires	2024																		
Communication vers les publics cibles	2024																		
Gestion du marché public pour l'externalisation la facturation de la CER	2024																		
Engagement des adhérents	2025																		
Lancement officiel de la CER	2025																		
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>350.000 € (investissement sur fonds propres)</p>																		
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>																			
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>																			

Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

- Pré étude de faisabilité réalisée sur le dimensionnement de la CER
- Compteurs communicants installés dans tous les bâtiments communaux
- Réponse à l'appel à projets

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

- Frais d'accompagnements/d'études importants
- Législation difficile à mettre en place
- Difficulté de trouver des terrains pour implanter des capacités de production (cfr circulaire Borsu sur les zones agricoles)

Autres commentaires

Evaluation



Chaque participant est invité à partager les bonnes pratiques qu'il souhaite mettre en place